

Vivre à Saint-Quay

le magazine d'information municipale de Saint-Quay-Perros



Dossier

08

Résumés

18

PLUiH

Résumés des conseils
municipaux

Dossier

26

Jardin & nature

36

Sécurité routière à St-Quay
et avenue de la Mairie

Projet de renaturation
du ruisseau

02 // Édito



Olivier HOUZET - Maire de Saint-Quay-Perros

Comme l'indique la couverture, cette rentrée scolaire 2025 est particulière sur plusieurs points : l'ouverture d'une classe de grande-section le matin par un demi-poste d'enseignant et le départ en retraite d'Annie Gorry et Laurence Lagier enseignantes depuis 20 et 14 ans sur la commune. Nous revenons donc sur leur carrière ainsi que sur la rentrée en général.

L'autre sujet important, le PLUiH a donné lieu à de nombreux débats, entre élus et avec les citoyens jusqu'au dernier moment. Nous avons trouvé les compromis respectant l'idée du Z.A.N et la démarche de co-construction de ce document important pour notre territoire. Le conseil municipal a émis un avis favorable avec des prescriptions détaillées dans un dossier dédié.

La saison culturelle, prolongée jusque fin octobre, a été encore très fournie. Cette réussite, nous la devons aux bénévoles ! De l'organisation aux initiations en passant par la tenue des stands, chacun à son poste le temps d'un évènement, les animations ont pu se tenir dans une ambiance chaleureuse et festive. Cette année c'est aussi le retour de la Ken'ADOT, je remercie vivement Marianne Deniel pour son investissement. Elle a su remobiliser les bénévoles de la première heure pour une marche hautement symbolique pour notre communauté kénanaise. Grand merci à toutes et tous pour ces instants de convivialité qui font le ciment kénanaise. Je constate une forte mobilisation des associations, un renouveau des bureaux et des actions proposées. Le vivre-et-faire-ensemble est bel et bien un atout de notre commune.

Enfin, nous avons choisi de parler de la biodiversité qui reviendra dans la coulée verte, dans le dossier Jardin et nature. Ce chantier annoncé dès le début du mandat, revu pour correspondre à notre budget tout en répondant à nos convictions fera l'objet d'un carnet de chantier comme cela fut le cas pour la Maison kénanaise, sa place et sa halle.

Les groupes majoritaire et minoritaire du conseil municipal n'ont pas souhaité faire de tribune en cette période préélectorale, ils ont eu toute la liberté de s'exprimer sur leur bilan de mandat lors du dernier hors-série.

Je vous donne rendez-vous le 14 janvier pour les vœux 2026 et avant, lors des évènements festifs de fin d'année que vous pouvez visualiser dans l'agenda.

Olivier Houzet

Photo : Mairie de Saint-Quay-Perros

Sommaire //

03 // Info municipale

05 - Info communautaire

06 // Jeunesse

08 // Dossier

PLUiH

11 - Brèves

12 // Dossier

Retours sur les animations de l'été

15 - Relais paroissial

16 // Portrait

Annie Gorry et Laurence Lagier

18 - Résumés des conseils

26 // Dossier

Sécurité routière à Saint-Quay

28 - Bibliothèque

29 // Histoire courte

30 // Vie associative

36 // Jardin et nature

Projet de renaturation du ruisseau

38 - Agenda

39 - Infos pratiques

Vivre à Saint-Quay

n°173

Mairie de Saint-Quay-Perros

2, avenue de la Mairie - 22700 SAINT-QUAY-PERROS
Tél. 02 96 49 80 40 - contact@mairie-saintquayperros.fr

mairie-saintquayperros.fr

Directeur de la publication : Olivier Houzet Rédactrice en chef : Hannah Issermann Comité de rédaction : Nathalie Le Dilavrec, Nolwenn Briand, Hervé Le Bonniec, Josiane Régurer Conception graphique et mise en page : Antoine Verbrughe Photos : Mairie, Charles Bureau (couverture), Stéven Lemaitre Impression : Publ Trégor Tirage : 900 ex.

Pour toute suggestion ou problème, ou si vous ne souhaitez plus recevoir le Vivre à Saint-Quay papier, contactez le comité de rédaction à : communication@mairie-saintquayperros.fr

imprimé
sur papier PEFC
IMPRIM' VERT

Info municipale \ 03



DEVENEZ BÉNÉVOLES POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

Chaque semaine, la commune de Saint-Quay-Perros distribue à une dizaine de familles dans le besoin, des denrées alimentaires par convention avec la Banque alimentaire des Côtes d'Armor.

Quelques bénévoles donnent de leur temps chaque semaine mais également pour les 2 collectes programmées au niveau national. La prochaine collecte aura lieu les vendredi 28 et samedi 29 novembre prochain au magasin Lidl de la commune. Afin de mener à bien cette collecte, une vingtaine de bénévoles sont nécessaires, à raison de 2 heures par personne. La collecte s'effectue en binôme, dans la bonne humeur.

Si vous êtes intéressé-es pour donner deux heures de votre temps, merci de contacter Nolwenn Briand au 06 87 91 58 31 ou briand_nolwenn@yahoo.fr.

Nous comptons sur vous !

RÉSIDENCE DE CENTRE-BOURG



Le permis de construire déposé par Coopalis concernant la résidence de centre-bourg étant instruit, le promoteur travaille sur la préparation de l'appel d'offres entreprises pour ce programme.

La commercialisation devrait débuter dans les prochains mois. Certains Kénaïans avaient montré un intérêt à s'y installer lors de l'enquête réalisée par la commune.

Description de l'opération : Ce projet comporte 2 bâtiments sur une parcelle dont l'accès véhicule sera depuis l'avenue de la Mairie (entre le 6 et le 8), et les accès piétons depuis la Coulée verte et la place Valérie Masson-Delmotte. L'opération se décline en 20 logements, 16 (10 T2 et 6 T3) en accession PSLA (prêt social location-accession) et 4 logements locatifs sociaux (4 T2). Tous les logements en rez-de-chaussée (côté parking ou rez-de-jardin) sont prévus pour des personnes à mobilité réduite, ceux des étages sont accessibles par escaliers. Les logements en rez-de-chaussée ont un jardin privatif, ceux des étages un balcon.

Le prêt social location accession (PSLA) : c'est un dispositif d'accession à la propriété qui permet à des ménages sous plafonds de ressources de devenir propriétaire de leur résidence principale, à prix maîtrisé avec un statut de locataire accédant. Si vous le souhaitez, vous pouvez donc acheter le logement après l'avoir occupé quelques mois (maximum 2 ans), grâce à la levée d'option.

Les logements locatifs sociaux : Coopalis est désormais à même de réaliser et de gérer des logements locatifs sociaux. C'est pourquoi sur des secteurs tendus comme la côte de granit rose, Coopalis peut être l'interlocuteur unique dans un programme mixte entre accession et locatif. Plusieurs chantiers de ce type sont en cours et vont recevoir les premiers locataires en tout début d'année 2026 (Étables-sur-Mer et Langueux). Saint-Quay-Perros sera inscrit dans la même démarche.

Surfaces des logements : Les T2 font de 37,5 à 45m², les T3 de 62 à 63m² et chaque logement bénéficiera d'une cave.

Contact commercial, préinscription : La vente des logements PSLA sera assurée par la commerciale de l'agence Coopalis de Lannion, Nathalie Leroy. Pour toute pré-inscription, le secrétariat de Mairie met en place un registre afin de prioriser les Kénaïs et Kénaïs. Vous pouvez donc contacter la Mairie afin de faire connaître votre intérêt pour cette opération. Ce registre sera ensuite remis à Coopalis au tout début de la commercialisation.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site de Coopalis : www.coopalidis.fr

Concernant le PSLA : www.actionlogement.fr/guides/acheter-un-bien-immobilier

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE SUR SAINT-QUAY-PERROS

Les 20 et 21 septembre derniers, s'est tenue la 42^{ème} édition de cette manifestation ayant pour mission de faire découvrir des bâtiments ou des lieux gratuitement sur le territoire européen.

Le thème de cette année était « le patrimoine architectural ». C'est pourquoi, sur Saint-Quay, nous avons eu la chance de pouvoir visiter l'église. En effet, de 14h à 17h, samedi et dimanche, l'ouverture des portes de ce patrimoine architectural vivant, situé en centre bourg, a pu se faire grâce aux bénévoles que nous remercions vivement pour leur implication et leur présence. À noter que l'église a également suscité l'engouement d'un public de « sketcheur » durant le mois d'août. En effet, des passionnés de dessin ont croqué l'intérieur de ce monument les trois derniers week-end d'août grâce à l'implémentation de ces mêmes bénévoles pour l'ouverture des portes.

Pour raconter l'église à travers ses objets, son histoire et sa contemporanéité, un groupe de travail se constitue. Pour rejoindre l'équipe, vous pouvez laisser vos coordonnées (nom, téléphone et mail) au secrétariat de la Mairie à l'attention du délégué au patrimoine.

La Maison kénanaise a également accueilli sur sa coursive supérieure une exposition sur grille avec pour thème « des origines à la naissance d'un tiers lieu biosourcé ». Ce fut l'occasion de faire redécouvrir le temps de la déconstruction de l'école maternelle et celui de la sortie de terre d'un nouvel espace architectural convivial où tout un chacun et chacun est le bienvenu.

Enfin, pour visiter la commune en toute autonomie, sachez qu'un jeu du patrimoine, créé par des citoyens kénanaise, est disponible soit en Mairie, soit à la bibliothèque ou encore à la Maison kénanaise. Il vous guidera sur deux circuits de la commune à la découverte des espaces patrimoniaux au travers de questions et de jeux.

04 // Info municipale

REPAS DU 11 NOVEMBRE

Suite à la commémoration, les Kénanaises et Kénanais nés avant le 31 déc. 1957 sont conviés au repas du 11 novembre offert comme chaque année par la municipalité. Vous avez reçu dernièrement dans vos boîtes à lettres un document permettant de vous y inscrire. Vous pouvez encore vous inscrire en mairie avant le 30 octobre.

COLIS AUX AÎNÉS

Pour les personnes qui n'auraient pas la possibilité de se rendre au repas, suite à une hospitalisation, un problème de santé ou des problèmes de mobilité, un colis peut leur être offert. Il suffit également de remplir une demande auprès de la Mairie.

SOLITRÉGOR : UN AN DÉJÀ !

Mercredi 17 septembre à 18h, tous les chauffeurs bénévoles et adhérents étaient conviés à une réunion par l'association SoliTrégor à Kermaria-Sulard.

La présidente, Christiane Soudais, et Pierre Houssais, le maire et impulsrice de SoliTrégor, ont fait le bilan d'un an de fonctionnement : « une croissance encourageante », avec l'objectif de s'étendre sur le Trégor. 7 communes ont soutenu le projet dès l'origine dont Saint-Quay-Perros, et bientôt une vingtaine auront rejoint l'association, soit 348 adhérents.

Sur notre commune plus d'une vingtaine de bénéficiaires au transport solidaire, sont fréquemment véhiculés pour des motifs variés : médical, administratif, gare, famille..., par Hervé, Michel, Alain ou Patrick (nouveau chauffeur).



Ladhésion annuelle est de 5 €, puis c'est 0,35 € par km parcouru.

Comment faire ?

- > Téléphoner au référent de la commune,
- > Adhérer,
- > Appeler au minimum 48h avant le déplacement souhaité,
- > Confirmation du référent de la prise en charge,
- > L'accompagnateur se rend au domicile du bénéficiaire,
- > Au retour le bénéficiaire règle au chauffeur la somme qui correspond au remboursement des frais kilométriques.

✉ Contact du référent communal : 06 61 84 65 65

AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE CONVENANT AN DOUR

Après plusieurs réunions en mairie et visites sur site avec les riverains, un aménagement a été proposé par les élus au collectif de riverains. Cet aménagement a pour objectif de faire baisser la vitesse de circulation et d'augmenter la sécurité des piétons et particulièrement des enfants.

Entrée du quartier par la rue de la Chapelle Saint-Méen : au niveau de l'intersection entre la rue de la Chapelle Saint-Méen et l'impasse Park Lann qui mène à la zone d'activité de Croas Hent Nevez, les priorités ne sont pas explicites. La rue sortant de la zone étant privée, elle n'a pas de priorité vis-à-vis de la voirie publique, cependant les usagers ne connaissent pas le statut des voies et pensent à une priorité à droite ce qui crée des incidents et risques d'accrochage. L'installation d'un STOP est normalement à la charge du propriétaire, n'ayant pas de retour de sa part, la commune prend à sa charge cette installation afin d'éviter toute confusion et accident à cette intersection.

Rue Convenant an Dour limitée à 30km/h : à la demande des riverains, cette rue est dorénavant limitée à 30km/h. Les entrées nord et sud de cette rue sont moins ouvertes afin de faire ralentir les véhicules qui s'y engagent. Le marquage et balisage permettent aux cycles de passer à l'écart de l'intersection. Des rappels sont imprimés sur la chaussée pour rappeler la présence de cycles et la limitation à 30km/h.



Résidence de Kroas-Hent en voie partagée : la crèche "les p'tits Babadins" se situe au fond de cette résidence. Les enfants se promènent accompagnés de leurs encadrants dans le quartier. Les riverains marchent sur la chaussée, par absence de trottoir. Il était donc évident de passer toute cette zone en voie partagée, donnant ainsi priorité aux piétons et aux cycles et limitant les véhicules à 20km/h sur les quelques mètres de chaussée de cette résidence.

Tourne-à-gauche sur la RD 788 : la sortie à gauche de la RD 788 au niveau Kroas Hent Nevez ne remplit plus ses fonctions de sécurité. L'éclairage public a été rénové à la charge de la commune et à la demande des usagers, mais le marquage au sol est en maîtrise d'ouvrage du Département. Riverains et élus ont sollicité un aménagement plus sécurisé, ils attendent une réponse. Le copil sur la RD devant prochainement reprendre, ce sera l'occasion de faire un rappel sur ce point.

1 TOIT POUR 1 EMPLOI



Le dispositif **1 toit pour 1 emploi**, initié par JobSaison et HJTA (HabitatJeunes en Trégor Argoat), a mis en place une nouvelle dynamique en 2025, avec une mutualisation des compétences, une répartition claire des missions et une communication plus fluide.



JobSaison reste l'interlocuteur de référence (employeurs, propriétaires, saisonniers...) et assure la prospection et le développement du parc privé suivant les besoins, la coordination de réseau, la communication et l'animation. Ainsi, JobSaison est à contacter pour un propriétaire qui souhaite en savoir plus sur le dispositif, un employeur qui découvre les différents services de JobSaison (emploi/logement/mobilité), une mairie qui a besoin de conseils pour un projet de logement saisonnier.

✉ job-saison.bzh

HJTA réalise l'intermédiation locative des logements sociaux/publics, assure la gestion au quotidien des logements privés, gère les relations employeurs pour la convention de réservation, et optimise le remplissage du parc existant. HJTA est à contacter pour un saisonnier qui cherche un logement, un employeur qui veut réserver un logement, un propriétaire qui souhaite faire une pause car il part en vacances, un propriétaire qui a besoin d'aide pour faire son règlement intérieur, une mairie qui cherche un gestionnaire pour un appartement.

✉ habitatjeunes-tregor-argoat.bzh/logements-saisonniers



PERTURBATIONS DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS

Nous avons tous pu constater cet été que le ramassage des poubelles a été erratique. Nous regrettons que le dialogue entre la direction de LTC et les agents de ramassage ne soit pas plus efficace et n'ait pas pu éviter le rapport de force engagé par la grève des agents. Force est de constater de plus le manque d'information aux communes et aux usagers sur les tournées assurées ou non. Nous espérons que tout reviendra dans l'ordre rapidement.

TRANSPORTS EN COMMUN

Macareux



Le Macareux, la ligne de la Côte de granit rose, relie les communes de Louannec, Saint-Quay-Perros, Perros-Guirec et Trégastel avec une trentaine d'arrêts et dessert les arrêts de Kerliviec, la mairie et Gouzabas sur notre commune. Elle est gratuite tout l'hiver.

Hors-saison, elle est payante en juillet/août, mais elle circule tous les jours.

TILT



La ligne E du TILT relie Lannion à Trégastel en passant par Perros-Guirec. Il dessert les arrêts de Kerliviec et de la mairie..

Découvrez E-PRO, une offre pensée pour les salariés de la zone Pégase et du centre de Lannion, avec la desserte de Kerabram à Perros-Guirec et des correspondances optimisées avec les lignes urbaines.



Tarifs

Le billet sur tout le réseau est à 1,50 € à l'unité en plein tarif (tarifs réduits jeune, senior et solidaire disponibles). Le Macareux est gratuit hors juillet-août. Les élèves et étudiants inscrits au transport scolaire bénéficient également de la **gratuité dans tous les transports LTC, toute l'année scolaire jusqu'au 31 août**.

✉ Pour toutes les infos (horaires par arrêt, tarifs, billets, géolocalisation) ainsi que les renseignements sur les services de transports à la demande, voir en mairie ou sur le site de LTC : <https://www.lannion-tregor.com/vos-services/transports/transport-en-commun/>



06 // Jeunesse

C'est la rentrée !

RENTRÉE 2025

Dès la rentrée de septembre, l'équipe pédagogique a accueilli deux nouvelles enseignantes : Marie-Pierre Bernadac (CE1-CE2) et Delphine Lucas (grande section). Jusqu'à la Toussaint, Laurence Lagier enseigne toujours en classe de CM1-CM2, mais au retour des vacances, Médéric Launay rejoindra l'équipe pour la remplacer suite à son départ en retraite. L'équipe est donc fortement renou-



velée cette année. Anne Collet continue à enseigner aux enfants de maternelle (excepté les grande section) et Christelle Guégan a en charge la direction de l'école et les CP (ainsi que les grande section l'après-midi). Mme Guégan étant en décharge administrative de direction, tous les vendredis, elle sera remplacée par Caroline Le Gaouyat.

Garderie et étude du soir

La garderie du matin ouvre à 7h, Valérie Le Grossec accueille les enfants jusqu'à l'ouverture de l'école à 8h45. La garderie du soir est coordonnée par Caroline Duquenne et Noémie Painchaud à partir de 16h15. Les enfants prennent leur goûter jusque 16h45, puis passent un quart d'heure dans la cour. Les enfants inscrits sur demande des parents, rejoignent l'étude du soir dirigée par Emmanuelle Le Marrec jusque 18h ; les CP sortent au bout d'une demi-heure pour rejoindre leurs camarades qui sont restés en garderie jouer. La garderie ferme à 19h30.

Organisation pédagogique				
Classes	Effectifs	Enseignant·es	ATSEM	AESH
TPS-PS-MS	23 [27 en janvier]	Anne Collet	Emmanuelle Le Marrec	
GS	12 [avec les CP l'après-midi]	Delphine Lucas	Valérie Le Grossec	
CP	14	Christelle Guégan		Stéphanie Reignier et Laëtitia Le Bouder
CE1-CE2	22	Marie-Pierre Bernadac		
CM1-CM2	21	Laurence Lagier puis Médéric Launay [1 ^{er} nov.]		Stéphanie Reignier, Laëtitia Le Bouder, et Aurélie Le Cam

ACCÈS PAR LE BAS POUR LES ÉLÉMENTAIRES

L'installation d'un système d'ouverture commandé depuis les classes pour accéder directement depuis le pignon sud de l'école (côté rue de Kertanguy) se fait attendre !

Il devrait être en service à l'automne ; il permettra aux parents d'accéder directement devant le couloir des classes de GS-CP-CE-CM sans avoir à emprunter les escaliers et faire sortir les enseignants de leurs classes. Afin de ne pas perturber l'accueil du matin ou la sortie des classes, l'organisation restera celle habituelle jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Atelier périscolaire d'arts plastiques



Marie-Paule Gouny, artiste-peintre, anime des séances d'Arts Plastiques qui s'adressent aux enfants à partir de 5 ans. Ils réalisent de nombreuses œuvres en dessinant, peignant, en découplant, en collant... (carton, tissu, pâte à modeler...) Les séances d'une heure hebdomadaire se déroulent le jeudi de 16h45 à 17h45 pour les plus petits (GS/CP/CE1) et de 18h à 19h pour les plus grands (CE2/CM1/CM2 et collégiens).

Une exposition est organisée à la fin du mois de juin afin de présenter toutes les œuvres de l'année. Les inscriptions se font en Mairie.

La municipalité soutient financièrement cette activité en proposant aux familles une tarification sociale basée sur le quotient familial. Le paiement peut être échelonné en trois versements (octobre, janvier et mai).

JEUNESSE

LES SORTIES DE FIN D'ANNÉE



BALADE CONTÉE EN FORÊT DE BROcéLIANDE

Les GS/CP et les CE1/CE2 ont effectué une visite en forêt de Brocéliande. Ils ont découvert le Val sans retour, à Tréhorenteuc, au cours d'une balade contée. Ils se sont émerveillés autour des contes et légendes dans le domaine de la fée Morgane, ont découvert l'Arbre d'Or, le Miroir aux fées, le siège de Merlin... La magie des lieux, les paysages merveilleux ont su faire leur effet auprès des enfants et de leurs accompagnants.

PROJET AUTOUR DU VÉLO

Des ateliers vélo ont été menés pendant l'année 2024-2025. De la grande section au CM2, les enfants se sont exercés à des jeux d'agilité et d'équilibre sur différents parcours aménagés sur la cour par leurs enseignantes. Dans le cadre du projet, les élèves sont allés visiter le musée Louison Bobet, à Saint-Méen-le-Grand. Les CM1/CM2 ont découvert le vélorail de Médrac et en garderont un souvenir bien sportif. Et en fin d'année scolaire, un parcours à vélo a été réalisé dans Saint-Quay-Perros. Merci à toutes les personnes qui ont permis d'encadrer et de mener à bien cette organisation.



SORTIE AU ZOO DE LA BOURBANS AIS

Début juin, les GS/CP ont découvert les animaux du zoo de la Bourbansais. Ils ont pu voir le nourrissage de la girafe et des singes et assister à 2 spectacles « le tour du monde en 80 oiseaux » et « des chiens et des hommes ». Une belle journée de découverte sous le soleil !

08 // Dossier

PLUiH

Les données présentées ci-dessous sont extraites du document de présentation fourni par LTC et présenté en séance du conseil municipal le 18 septembre 2025. Vous pouvez consulter ce document ici : <https://urls.fr/nVCkE4>.

Le dossier complet du PLUiH est en consultation publique sur le site de LTC : www.lannion-tregor.com/lagglomeration/politiques-publiques/amenagement-durable-du-territoire/pluih/

Les travaux de construction du PLUiH de LTC ont démarré en 2021, ils ont été constitués de 32 comités de pilotage, 4 sessions de réunions par pôle et au moins 5 rencontres dans chaque commune. La concertation citoyenne a démarré en 2019, avec 12 réunions publiques et 370 personnes reçues. Pour notre commune, 9 requêtes ont été enregistrées et 10 personnes reçues par les services en charge du PLUiH à LTC.

LES 4 ENJEUX DU PLUIH ET LEUR IMPACT SUR NOTRE COMMUNE

1 - Enjeu de l'habitat

- Un objectif de **production diversifiée de logements** sur l'ensemble du territoire avec un effort supplémentaire en logements sociaux.

	Nbre de logements à produire sur 15 ans	Nbre de logements locatifs sociaux à produire sur 15 ans
Agglomération	7 532	2 150
St-Quay-Perros	75	15

- La possibilité offerte par le **changement de destination** de produire du logement dans de « l'ancien ».

	Nombre de bâtiments identifiés
Agglomération	5 557
Saint-Quay-Perros	19

- Le POA (**Programme d'Orientations et d'Actions**) établit la stratégie opérationnelle de Lannion-Trégor Communauté en matière d'habitat, pour la période 2026-2032 ainsi que les objectifs quantitatifs de production de logements sur la période 2026-2040.

2 - Enjeu environnemental

- Protection de la trame verte et bleue : le document graphique identifie le bocage, les boisements, les zones humides et les cours d'eau.

	Linéaires de bocage inventorié	Surface des zones humides inventoriées
Agglomération	14 643 km	11 041 ha
St-Quay-Perros	42 km	40 ha

- Préservation de la trame verte et bleue par la réalisation d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématique Trame Verte et Bleue à vocation pédagogique.
- Traduction de la politique concernant la gestion des eaux pluviales (infiltration à la parcelle, etc.).

3 - Enjeu économique

- 45 ha dédiés à l'extension de Zones d'Activités Economiques (ZAE) sur l'ensemble du territoire (aucun sur la commune de Saint-Quay-Perros).
- Protection et développement de la capacité touristique par un zonage touristique dédié "naturel touristique" et "naturel touristique littoral" (la commune de Saint-Quay-Perros n'est pas concernée).
- Préservation des terres agricoles par une forte diminution des zones constructibles en extension d'urbanisation. (38% du territoire de Saint-Quay-Perros est en zone agricole, contre plus de 60% pour l'agglomération). LTC a pris aussi des dispositions du règlement favorables à l'agriculture : interdiction de nouvelles constructions en zone agricole hormis pour les bâtiments agricoles et le logement de fonction des exploitants agricoles. Pour les habitations existantes, les extensions sont limitées et seules les annexes autorisées.

4 - ENJEU PATRIMONIAL PAR LA PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

- Identification des éléments de patrimoine à protéger. Le tableau ci-dessous a donné lieu à une demande de modification lors de la délibération en conseil municipal, certains bâtiments n'étant pas listés.

	Patrimoine remarquable	Patrimoine intéressant	Patrimoine du quotidien (croix, puits, lavoirs...)
Agglomération	624	6 609	2 505
St-Quay-Perros	5	39	13



Patrimoine remarquable

- Réalisation d'une OAP thématique « Patrimoine bâti » à vocation pédagogique encadrant l'évolution de ce patrimoine et accompagnant les dispositions du règlement écrit.
- Inventaire d'anciens bâtiments agricoles à caractère patrimonial susceptibles de changer de destination pour du logement en zone agricole et naturelle.



Bâtiment pouvant changer de destination

- Modification d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA) permettant d'ajuster le périmètre des 500 mètres autour de monuments historiques, validés par le conseil municipal le 20 mai 2025.

Dossier \ 09

ORGANISATION DU COMPTE FONCIER

Entre 2021 et 2041, il s'agit donc de respecter une enveloppe foncière de 304,4 ha sur la base du SRADDET (Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) Bretagne.

DÉCLINAISON DE L'ENVELOPPE FONCIÈRE	
Enveloppe communale : logements, équipements communaux	211 ha
Activités économiques	45 ha
Équipements et infrastructures d'intérêt intercommunal	20,4 ha
Projets non localisés ou « réserve »	28 ha
TOTAL	304,4 ha

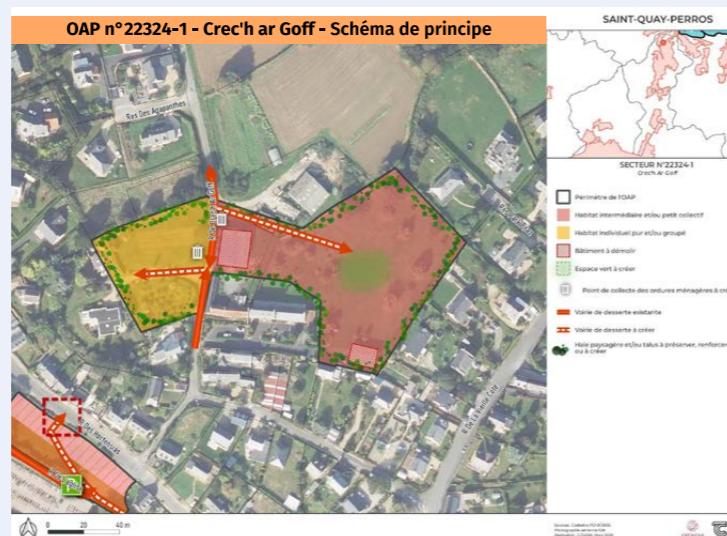
La commune de Saint-Quay-Perros s'est vu attribuer 1,77 ha parmi les 211 de l'enveloppe communale. La consommation depuis le début du décompte Z.A.N. est de 5,97 ha. Hormis l'opération Crec'h Min 2 (1,45 ha pour 43 logements minimum), la commune ne possède plus de possibilité de création de nouveaux secteurs de projets consommant des espaces naturels ou agricoles, elle a néanmoins défini 2,64 ha de secteur de projets (OAP) qui ne consomment pas d'espaces naturels ou agricoles, en y programmant son objectif de logements, soit au minimum 47 logements.

À la demande des propriétaires et des riverains, le conseil municipal a modifié une OAP (Orientation d'Aménagement Programmé). Cette modification consiste à retirer environ 1 ha et une trentaine de logements du compte affiché ci-dessus.



Zone rouge annulée, OAP modifiée

Document : OAP n°22324-1 -Crec'h ar Goff



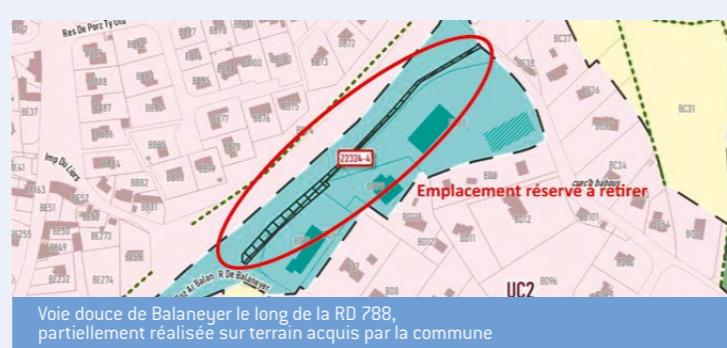
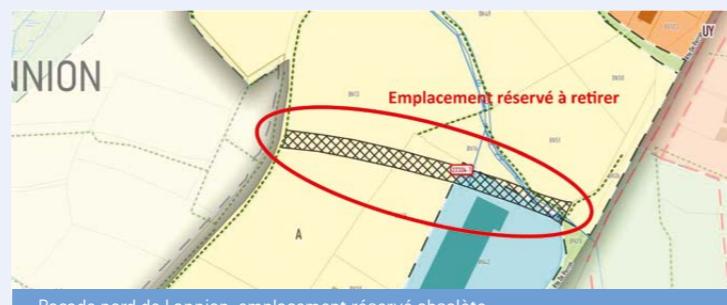
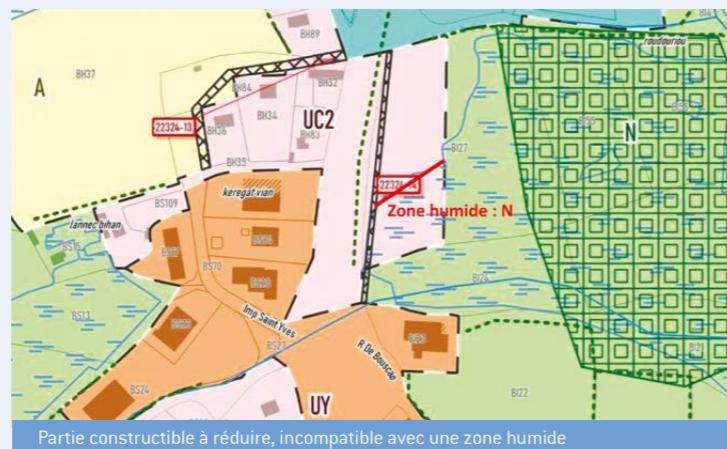
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-QUAY-PERROS

Le PLUiH a été arrêté en conseil communautaire le 24 juin 2025, il doit ensuite recevoir l'avis favorable de la totalité des 57 communes qui constituent LTC. Si 1 seule commune émet un avis défavorable au projet de PLUi-H, il sera nécessaire de prévoir un second arrêt par le conseil communautaire. Une absence d'avis n'est pas un avis défavorable, mais un accord tacite.

Le conseil municipal de Saint-Quay-Perros a émis un avis favorable, accompagné d'observations, dont voici les principales :

- La partie sud de la parcelle BI 27 est concernée par la présence d'une zone humide. Il conviendrait que cet espace ne soit plus zoné en UC2 mais en zone naturelle N.
- Il conviendrait de modifier le classement A ou N de plusieurs parcelles concernées par des autorisations d'urbanisme récemment délivrées. 7 parcelles sont donc à classer en zone urbaine UC2.
- L'OAP dénommée « OAP n°22324-1 -Crec'h ar Goff » est à modifier, afin de retirer de ce périmètre les parcelles à l'est de la rue Crec'h ar Goff, identifiées en rouge dans l'OAP-22324-1 consultable ci-dessus (ou sur le site de LTC).
- Marge de recul : faire figurer la marge de recul de la RD 788 (continuité Lannion et Louannec).
- Emplacements réservés obsolètes : rocade nord contournant la zone d'activité de Keringant, voie cyclable réalisée le long de la RD 788 à Balaneyer [visible ci-contre].
- Espaces paysagers à protéger oubliés* : reporter les boisements protégés sur le PLU en vigueur (notamment en bordure du Kruguilh, allée du manoir de Keringant...) en les identifiant en "Espaces Paysagers à Protéger".
- Inventaire du patrimoine à protéger : l'inventaire comporte des erreurs (ex : oubli de la ferme de Run Ar Marc'h [parcelle BI 43], d'une fontaine [BB 334]). L'inventaire mériterait d'être revu sur l'ensemble du territoire communal afin de s'assurer de son exhaustivité et rectifier ces erreurs.

*Espaces paysagers à protéger oubliés



NOS ROUTES NE SONT PAS DES POUBELLES !

Vous aimez la nature ? Vous avez envie de découvrir de nouveaux lieux et de rencontrer des kénanais sympathiques ? Vous souhaitez agir pour notre planète ?

Alors, venez rejoindre notre groupe des Petits Ramasseurs Kénanais ! Nous nettoyons les rues, chemins et nature de notre commune mensuellement. Nous vous attendons chaque dernier dimanche du mois, à 10h, salle Yves Guégan, pour une petite balade dans la bonne humeur.

💡 N'hésitez pas à nous contacter par mail pour plus d'informations : lespetitsramasseurs@gmail.com

CHANTIER PARTICIPATIF CONTRE LA BALSAMINE

La Balsamine de l'Himalaya a été introduite pour l'ornement ; aujourd'hui cette espèce est interdite de commerce et de culture tant elle est invasive notamment au bord des cours d'eau.

Comme chaque année, un chantier d'arrachage de cette plante a été organisé cette année le jeudi 10 juillet de 18h à 20h, au bord du cours d'eau le Kerduel. Les chantiers des années passées ont permis de réduire le linéaire colonisé par la Balsamine : il y a de moins en moins de Balsamine à arracher et c'est une bonne nouvelle.



Merci aux bénévoles d'avoir répondu à l'appel malgré la chaleur propice au bain de mer mais comme dans tous les sous bois, la fraîcheur le long du ruisseau a été fort appréciée rendant ce moment sympathique et très agréable.

MANON LE FLANCHEC AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉQUITATION

Manon Le Flanchec, dont nous avions fait le portrait avec deux autres jeunes kénanaises dans le Vivre à Saint-Quay d'octobre 2024, a brillé lors des championnats de France d'équitation du 19 au 27 juillet dernier à Lamotte Beuvron. C'est tout un groupe du club du Rulan de Trégastel, composé de 31 cavaliers et accompagné par l'association des cavaliers, qui avait fait le déplacement. Manon a obtenu la médaille de bronze dans la discipline Concours de Saut d'Obstacles dans la catégorie Club 2 (85 cm). Elle a également remporté l'épreuve du Perros Jump, sur la page de Trestraou, le 18 mai. Félicitations, Manon !



MAISON KÉNAISE

La halle de la Maison kénanaise accueille chaque mercredi à partir de 17h, un petit marché de producteurs locaux et/ou bio. Des légumes frais, des fruits, des confitures, des savons, des pâtes... Venez les encourager à se déplacer chaque semaine. La Maison kénanaise propose aussi que chaque semaine, à l'occasion du marché, deux tables soient mises à disposition, sur réservation ; une pour **du troc ou des dons** et une pour un **vide-grenier**. La réservation se fera aux horaires d'ouverture du café les mercredis ou vendredis de 16h à 19h. Le "trocénanais" est lancé !

RESTAURANT MUNICIPAL

Le restaurant municipal accueille toujours les aînées et aînés de la commune qui souhaitent rompre l'isolement d'un repas en solitaire en le partageant avec d'autres convives. Toutes les informations sont disponibles en appelant la mairie. Les menus sont affichés sur la fenêtre de la mairie.

12 Dossier



Retour sur les animations de l'été

• Voyage en coulée verte : des voix d'exception

Comme nous vous l'avions annoncé dans le Vivre à Saint-Quay de juin, Voyage en Coulée verte mettait les voix à l'honneur. Celles de l'ensemble **Couleur Jazz**, venu en force de Saint-Brieuc, qui a



Puis la marraine de notre salle de musique, **Clarisse Lavanant** est venue nous parler de la Bretagne qu'elle affectionne tant. Avec en accompagnement Philippe Guével au clavier et Yann Honoré à la basse, au cello-bass et à la flûte, ce fut le dernier concert de la tournée de printemps de ce beau trio. Ils nous ont fait l'honneur de le fêter sur scène, place Valérie Masson-Delmotte. Ce fut un très beau moment d'émotions avec en arrière-plan la Coulée verte rayonnante puis le soleil qui a laissé, petit à petit, place aux étoiles. Le petit vent frais a fait s'envoler la langue et la musique bretonnes et a conquis le public d'environ 150 personnes.

Pour la restauration, nous remercions la boucherie Saucisse et le food truck Pizza délice d'avoir su enchanter nos papilles et d'avoir participé pour la première fois à cet événement. La buvette, tenue par KEN'Anim, proposait les produits locaux de la brasserie Kanarfoll. Nous remercions également la vingtaine de bénévoles qui a organisé et tenu le site ainsi que les services techniques communaux. De très bons moments partagés, pour faire vivre le spectacle vivant et la culture sur notre petite commune.

illumine la première partie du spectacle par son répertoire dynamique, poétique et plein de gaieté. Une quarantaine de choristes, des personnes généreuses, solaires, animées par un bel esprit de famille, avec Jean Zimmerman, chef de chœur bienveillant et exceptionnel au piano, accompagné des trois musiciens et chanteuse professionnels du chœur. Un beau moment chaleureux malgré le petit vent frais qui courait sur la place et les gradins.

• Fest-Noz : Initiations et concert

Le jour du pardon de Saint-Quay-Perros, il y a aussi le fest-noz ! Cette année, nous avons souhaité l'ouvrir à l'initiation. En quoi, nous direz-vous ? Et bien, qui dit fest-noz dit danse et qui dit repas dit galette. Alors vers 18h, Gaëlle a sorti la billig pour une



trentaine de personnes qui ont tourné la galette de sarrasin avec le rozell. Les initiés, pour beaucoup des touristes, ont ainsi fait leurs premiers pas vers la gastronomie locale ! Puis à 19h, c'est avec Michèle, de l'association des Danses bretonnes, co-organitrice de l'événement, que 75 personnes ont fait leurs premiers pas de danse bretonne. Heureusement, Michèle, comme Gaëlle, sont

des personnes passionnées et généreuses : nous les remercions pour ces deux belles initiations.

Après l'initiation, un détour par la buvette et la restauration sous la halle. Le Stade kénanais est à la restauration avec saucisse/mergue frites, et KEN'Anim à la boisson et aux crêpes. Le temps est incertain, nous avons longtemps hésité et finalement, avec l'assentiment des musiciens, le concert du fest-noz se fera sur la place Valérie Masson-Delmotte. Les vents sont parfois contraires, mais la mise en place des infrastructures,



plancher, scène et chapiteaux, demandent des heures, et tout déplacer s'avère compliqué. Les services techniques de la commune ont su mettre leur ingéniosité et leur savoir-faire à l'œuvre. Nous les en remercions infiniment. Heureusement, les fest-noziens sont résilients et l'amour de la danse bretonne plus fort que les gouttes et le crachin breton. Nous les remercions pour leur participation, à danser et virevolter sur les airs traditionnels de musiques bretonnes. Carré Manchot, Skemm et Moal/Chaplain sont les trois groupes qui se sont produits ce 19 juillet sur la scène kénanaise. Ils ont une nouvelle fois séduit leur fidèle public. Des musiciens talentueux, généreux et passionnés qui nous ont conduits jusqu'au bout de la nuit. « Mersi bras deoc'h ha kenavo ! »

Dossier \ 13

• Dernier Musiques sur place

C'est avec Forró Social Clube que se terminent les Musiques sur place de la saison 2025. Six musiciens d'excellence réunis autour de la musique du nord-est du Brésil. Un dynamisme et une virtuosité à toute épreuve. La tempête est annoncée avec des vents à plus de soixante km/h. Les pompiers de Perros ont reporté leur vide-greniers et beaucoup de festivités sont annulées. Nous décidons de nous rapatrier dans la salle Y. Guégan d'autant que nous pourrons faire de



l'initiation à la danse brésilienne, car le plancher s'y prête bien. 15h, les bénévoles aménagent la salle : les musiciens couvrent la scène côté Coulée verte, les danseurs au milieu et le petit apéro/goûter avec crêpe et/ou chips sera le bienvenu sur quelques tables placées en fond de salle. Un peu de cidre, un jus de sirop qui pique ou un café, de quoi se désaltérer car danser donne soif !

La quarantaine de personnes venues pour le spectacle sont ravies et les danseurs s'imaginent déjà, un jour bientôt, sur le dance floor brésilien ! Hasta la vista...

• Exposition d'arts kénanaise

L'Exposition d'arts kénanaise s'est tenue du 3 au 15 août 2025. Une trentaine d'artistes présentaient une large palette d'œuvres autour de l'invité d'honneur de cette 36^e édition, **Didier Lozac'h**, de Ploumanac'h. Cette exposition a remporté un vif succès et attiré plus de 700 visiteurs.



Marie-Paule Le Goff et Didier Lozac'h avec une partie des artistes exposés

➊ Musiques Baroques à l'église de Saint-Quay-Perros



La sonorité de notre église est exceptionnelle, c'est pourquoi elle attire musiciens et choristes en son sein.

Le 21 juin, tout d'abord, jour de la Fête de la musique, l'église a fait résonner pendant 45 minutes les instruments du **Trio baroque**. Au traverso, Hélène Gosse, à la viole de gambe Laurent Biettron et au clavecin, Rémi Arcadias. Ils nous ont fait le plaisir de se produire pour un concert gratuit au son de sonates pour flûte de Boismortier, Haendle et Bach. Le public d'une trentaine de personnes a été conquis par la générosité de ces trois artistes passionnés. **Le 18 juillet**, ensuite, ce fut au tour de Sébastien Canard et Marc Lançonner, au son de leurs guitares respectives de nous inviter à la réverie. Professeurs de musiques et artistes confirmés, leurs doigts tels des ailes d'anges ont su effleurer les cordes des guitares autour des œuvres de Jean-Sébastien Bach. Un autre beau moment suspendu au son d'instruments qui subliment notre patrimoine commun.



➋ Exposition de fin d'année des artistes kénanais

Les 21 et 22 juin dernier, les amateurs d'activités créatrices de la commune se sont regroupés pour exposer leur travail :

- les **Peintres du mercredi** (huile, acrylique),
- l'association **Nos rêves en Couleurs** (aquarelle),
- les cours de **dessin/peinture adultes** encadrés par Marie-Paule Gouny,
- **2 photographes** : Louis Dupré et Alexis Bouillie ont pu exposer leurs œuvres réalisées au cours de l'année,
- l'**atelier Marie Curie** qui présentait des ouvrages réalisés en tricot, au profit de la recherche sur le cancer.

Ce fut une belle surprise de constater que nous étions nombreux à partager leur passion. Cette exposition a été une opportunité pour les moins expérimentés d'entre nous de profiter des connaissances des plus confirmés. Peut-être la promesse de retrouvailles l'année prochaine pour un nouveau partage de découvertes techniques et artistiques...?



LA VIE DU RELAIS PAROISSIAL

Que s'est-il passé cet été dans notre relais ? Le pardon de Saint-Méen le 7 juin et celui de Saint-Quay le 19 juillet y ont encore été les principaux événements et ont permis aux participants de se réunir dans notre belle chapelle de Saint-Méen et notre non moins belle église de Saint-Quay sous le regard aimant de Dieu qui nous demande, à notre tour, de nous aimer et nous incite à nous pardonner les uns les autres en ces jours de pardon, à dire du bien autour de nous, à changer notre regard sur nos voisins, notamment ceux avec qui nous avons des relations difficiles, à rechercher et favoriser la paix et la justice.

Tout cela exige certes des efforts. Tout changement en demande. Un journaliste posait un jour la question suivante à Mère Térésa : « Que faut-il changer dans l'Église ? » Sa réponse ne porta pas du tout sur l'organisation de cette vieille institution qu'est l'Église. Elle fut tout simplement : « Vous et moi ». Bel exemple d'humilité.

Fin des vacances et reprise du travail

Finies les vacances, du moins pour ceux qui pouvaient en avoir ! Tout le monde a repris le chemin des écoles, des entreprises...! Bon courage à eux tous. Pour les élèves, l'instruction, l'éducation sont des valeurs fondamentales. La récompense sera au bout de leurs efforts. Les filles afghanes pour qui, hélas, ces valeurs sont interdites en savent quelque chose. Concernant le travail des adultes, on parle de temps en temps, à juste titre, d'un manque de sens, de pénibilité... qui transforment le travail en corvée et peuvent entraîner le mal-être. Pourtant le travail est d'abord une réalité positive indis-



Pardon de Saint-Quay le 19 juillet 2025

pensable pour rendre la vie possible sur cette Terre. À chacun de prendre conscience que ce qu'il fait est nécessaire et doit aboutir à la réalisation du bien commun pour rendre plus vivable notre Terre.

L'anecdote suivante décrit un peu ce problème. Deux tailleurs de pierres travaillaient dans une carrière au bord d'une route. Il faisait chaud. L'un avait une mine renfrognée et l'autre sifflotait ou chantonnait tout en taillant les pierres. Un passant s'arrêta pour admirer leur travail. « Que faites-vous-là ? » demanda-t-il au premier. « Je m'ennuie pour cent sous de l'heure sous ce soleil brûlant. Vivement ce soir ! » maugréa-t-il. « Et vous ? » demanda-t-il à l'autre. « Ah, moi ? je construis une cathédrale » et il se remit à travailler et chantonner, heureux.

DATES À RETENIR

Samedi 1^{er} novembre :

- **Toussaint**. Messe à 11h à Perros-Guirec et 18h à Trégastel.

Dimanche 2 novembre :

- **Commémoration des défunts**. Messe à 11h à Perros et à Kermaria à 9h30.

Mercredi 24 décembre :

- **Veillée de Noël**, à 16h et 20h30 à Perros et à 18h à Louannec.

Jeudi 25 décembre :

- **Messe de Noël**, à 11h à Perros et à Trévou.

➊ Pour toute information, voir le tableau d'affichage à l'église ou contacter le **presbytère de Perros-Guirec [02 96 23 21 64]** ou consulter le site internet de la paroisse : <http://perros-guirec.catholique.fr/>

Du pape Léon XIV : Comment résoudre un conflit ?

S'adressant au million de jeunes sur l'esplanade de Tor Vergata en périphérie de Rome lors de la clôture du jubilé des jeunes le 3 août 2025, le pape Léon XIV les a félicités d'être : « Le signe qu'un autre monde est possible, un monde de fraternité et d'amitié où les conflits ne se résolvent pas par la force, les armes mais par le dialogue. »

Nouvelle année pastorale

La rentrée pastorale de la paroisse a eu lieu le dimanche 14 septembre à l'église Saint-Jacques à Perros-Guirec par une messe dominicale unique pour tous les relais. Le nouveau délégué pastoral Jean-Yves Soenen qui remplace Claire Margogne (sept années de mission) a reçu alors sa lettre de mission. De même, Françoise Le Brozec et Pascal Coz ont reçu la leur en tant que membre de l'EAP. Corinne Savidan, animatrice de la pastorale des jeunes, passe la main à Evelyne Gélis après une vingtaine d'années de dévouement. Grand merci à Claire et Corinne pour tout ce qu'elles ont fait pour le bien de la paroisse.

➊ Yves Ollivier

Annie Gorry et Laurence Lagier sont parties récemment en retraite : Annie en juillet, Laurence en octobre.

Retour sur leurs carrières à l'école Albert Jacquard lors d'une discussion à l'école, en salle des maîtres, une semaine avant le départ à la retraite de Laurence Lagier. Annie Gorry est revenue rendre visite à ses collègues.

Pouvez-vous nous parler de votre début de carrière et de votre arrivée à Saint-Quay-Perros ?

Annie : J'ai tout d'abord travaillé pendant 12 ans à la poste, Paris XV^e au service comptabilité. Je passe le concours de professeur des écoles en 1993. Je suis mutée à Rospez, où j'enseigne en grande section pour ensuite arriver à Saint-Quay-Perros en 2004. J'ai donc fait 32 ans dans l'Éducation Nationale.

En 2008 Annie Gorry prend en charge l'étude du soir, elle devient donc employée de la commune pour ce service qu'elle terminera en juillet 2025. Elle fut aussi intervenante lors des T.A.P. (temps d'activités périscolaires) liés à la réforme Vallaud-Belkacem en 2017 : elle y animait des séances de jeux de société, de lecture et d'origami.

Laurence : J'ai une formation en biochimie et informatique, j'ai travaillé dans ce secteur, chez IBM, en tant qu'assistante vétérinaire et à l'INSERM de Montpellier jusqu'en 1993 où je passe le concours de professeur des écoles. Passionnée d'équitation et amoureuse de la mer, je décide de venir m'installer en Bretagne.

J'obtiens un poste en 1996 à Saint-Nicodème, puis Grâce et Bégard, pour enfin arriver à Saint-Quay-Perros en 2011. Cette année, c'est ma 34^e rentrée scolaire.

École Albert Jacquard pour la majeure partie de votre carrière donc, quels souvenirs vous marquent le plus ?

Annie se souvient de la venue d'Albert Jacquard en 2010, 10 ans après être venu inaugurer l'école. C'était un grand moment, il est passé dans toutes les classes, on a fait des ateliers et il a tenu une grande conférence à la salle Yves Guégan et on a planté un Ginkgo Biloba dans la cour. L'arbre a été déplacé depuis devant la mairie. La dernière kermesse l'a marquée aussi, non pour le

moment qui lui était dédié, mais avant. « Les parents chantaient à l'unisson, il y avait une sacrée ambiance... Encore plus que les autres fois ! ». Pour Laurence, c'est « la classe voile que j'ai instaurée en 2011 sur le site de Trébeurden pour les CM tous les ans et qui perdure ».



Annie sur les bancs de Bothoa

Parlez-nous des séjours qui vous ont marquées, des sorties pédagogiques, des voyages...

Laurence : Les séjours de classe sport et patrimoine à Guerlédan que j'ai organisés deux fois, notamment le premier en 2012 avec la visite de l'ardoisière, de l'abbaye de Bon-Repos et les activités VTT et rando, restent de très bons souvenirs.

Annie : Bothoa, bien sûr ! Avec Christelle, nous y allons tous les 2 ans environ. Les élèves comprennent le fonctionnement de l'école de l'époque des années 1930, c'est très instructif. Ça marque les élèves. « La musique avec Sylvie, c'était des bons moments ! Et durant 17 ans ! » ajoute-t-elle.

Et ensemble, vous avez aussi fait quelques séjours ?

Saint-Malo et Jersey en 2014, « c'était mon premier séjour » s'exclame Annie. Les plages du débarquement ensuite, et les

châteaux de la Loire en 2022 restent pour elles de grands souvenirs. Elles en parlent avec les yeux qui brillent !

Comment a évolué votre manière d'enseigner ?

Annie a enseigné en CE durant toute son activité à l'école Albert Jacquard, de la même façon et dans la même salle durant 20 ans. Laurence trouve que malgré les réformes qui mettaient les programmes à la baisse, elles ont su garder le niveau. Par contre, elles ont vu passer un bon nombre d'inspecteurs de circonscription : 6 au total, et qui restent de moins en moins longtemps. Les 2 derniers n'ayant fait qu'une année.

Christelle Guégan, la directrice avec qui elles forment un trio professionnel soudé, rappelle avec plaisir qu'elle n'a jamais été arrêtée de sa carrière. « Annie c'est un roc ! ».

Ensemble Annie, Laurence et Christelle ont passé de bons moments dans des bonnes conditions de travail, « on formait une belle équipe ». Christelle reconnaît avoir un certain pincement au cœur de les voir partir toutes les deux.



Laurence en séance de musique



Atelier déchets avec le SMITRED

Annie, vous êtes en retraite depuis 3 mois, comment décririez-vous cela à votre collègue Laurence qui le sera dans quelques jours ?

« La retraite c'est la liberté !!! Moins de stress et de contraintes, j'en oublie quel jour de la semaine on est. Je ne mets plus de réveil le matin. »

“ On formait une belle équipe. ”

Laurence, quel serait (s'il y en a un) le mauvais souvenir de votre carrière ?

« La semaine de 4,5 jours durant 4 ans ! Nous n'avions plus de pause, les enfants non plus. Quel soulagement quand nous sommes revenus à 4 jours. »

Que comptez-vous faire les prochaines semaines, en retraite ?

« Du cheval bien sûr ! » Laurence est toujours aussi passionnée que lorsqu'elle est venue s'installer en Côtes d'Armor il y a bientôt 30 ans.

18 // Résumés des conseils municipaux

• **Rappel :** les séances du conseil municipal sont publiques et chacun peut librement y assister. Les comptes rendus complets des délibérations sont disponibles en mairie ou sur le site Internet (<https://mairie-saintquayperros.fr/accueil/vie-municipale/?el=comptes-rendus>) dès qu'ils ont été approuvés, en général lors du conseil municipal suivant.
Afin de rendre plus accessible nos compte-rendus à toutes et tous, ceux-ci ont été résumés pour le magazine communal.

Synthèse du conseil municipal du 20 mai 2025

• Emplois saisonniers

Le conseil municipal décide le recrutement d'adjoints techniques contractuels pour assurer le remplacement des agents des services techniques municipaux pendant leurs congés annuels d'été 2025.

• Indemnités horaires pour travaux supplémentaires

Le conseil municipal instaure les indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour les fonctionnaires titulaires et stagiaires, à temps complet, non complet et temps partiel et les agents contractuels de droit public relevant des emplois suivants :

Catégorie	Cadre d'emplois
C	Adjoints techniques
C	Agents de maîtrise
C	Adjoints administratifs
B	Rédacteurs

Les heures supplémentaires réalisées sont compensées soit par l'attribution d'un repos compensateur soit par le versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires.

• Prise en charge des frais de déplacement

Le conseil municipal décide de prendre en charge les frais de déplacement des agents à l'occasion de déplacements temporaires pour motif professionnel, effectués dans les cas suivants :

- la mission s'applique à l'agent en service, muni d'un ordre de mission qui se déplace, pour l'exécution du service, hors de sa résidence administrative et hors de sa résidence familiale ;
- le stage est relatif à celui qui suit une action de formation initiale ou à un agent qui se déplace, hors de sa résidence administrative et hors de sa résidence familiale, pour suivre une action de formation continue organisée par l'administration ou à son initiative en vue de la formation professionnelle des personnels ;
- la présentation à un concours, à une sélection ou à un examen professionnel.

• Octroi d'avantage en nature

Le conseil municipal autorise l'attribution de la gratuité des repas aux agents du service scolaire, lorsque la nécessité de service et les contraintes les obligent à rester sur leur lieu de travail (cuisinier & agents assurant le service des repas), suivant la valeur forfaitaire en vigueur (5,45 € pour l'année 2025).

• Modification du tableau des effectifs

Nicolas Guégan ayant été admis au concours d'Attaché Territorial, le conseil municipal décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Effectif	Emplois permanents	Durée hebdomadaire de service
1	Attaché territorial	Temps complet
1	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	Temps complet
1	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	Temps complet
1	Adjoint administratif territorial	Temps non complet 17h30
1	Agent de maîtrise principal	Temps complet
5	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet
1	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet
3	Adjoint technique	Temps complet
1	Adjoint technique	Temps non complet 28h

• Rénovation éclairage public au Carrefour RD788 – rue de la Chapelle St-Méen.

Le conseil municipal approuve le projet de rénovation de la commande N et de 2 lanternes des foyers N192-193 « Carrefour RD788 – rue de la Chapelle St Meen » présenté par le SDE22 pour un montant estimatif de 2 781 € TTC dont 1 674 € T.T.C. à la charge de la commune.

• Rénovation de 36 foyers d'éclairage public

Dans le cadre du programme « Fonds Vert », le conseil municipal approuve le projet de rénovation de 36 foyers d'éclairage public de plus de 35 ans présenté par le SDE22 pour un montant estimatif de 32 065 € TTC dont 14 350 € TTC à la charge de la commune.

• Convention ACTEE+ 2025

Le conseil municipal autorise le maire à valider la convention Actee+ proposée par le SDE22 afin de réaliser un audit énergétique sur le bâtiment de la salle Yves Guégan.

Coût de la prestation :

- Coût de la prestation engagée par le SDE22 : 4 343 € HT
- Prise en charge ACTEE+ : 4 342,80 x 0,65 = 2 823 € HT
- Prise en charge SDE : 4 342,80 x 0,15 = 651 € HT
- Coût restant à charge de la commune : 869 € HT

Soit un total restant à charge de la commune de 869 € (audits) + 220 € (mission de coordination) = **1 089 €**

19 // Résumés des conseils municipaux

• Modification de la zone "bâtiments de France" au manoir de Pont Couennec

La Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) du 7 juillet 2016 a créé une alternative aux actuels rayons de protection de 500 mètres autour des monuments historiques : les périmètres délimités des abords (PDA).

La délimitation d'un PDA permet de s'affranchir du rayon de protection de 500 mètres du monument en adaptant ce rayon à la réalité du terrain, notamment du parcellaire, pour une application cohérente de la servitude. Il convient de préciser que le périmètre peut être, par conséquent, plus restreint ou plus large que le périmètre de 500 mètres.

Le conseil municipal donne un avis favorable à la proposition de modification du périmètre délimité des abords autour du monument historique « Manoir de Pont Couennec » et précise que le dossier dudit périmètre sera soumis à enquête publique, organisée conjointement avec la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H).

• Acquisition de terrains privés

Le conseil municipal décide de faire l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles BK 122 (contenance de 103 m²) et BK 133 (contenance de 120 m²).

• Hameau léger de la lande de Balaneyer

Monsieur le maire informe qu'au vu des études de sol réalisées sur le site de la Lande de Balaneyer le projet peut suivre son cours comme prévu, c'est-à-dire : un aménagement comprenant 7 habitats légers en ossature bois et démontables. La commune reste dans l'attente du rapport d'études biologiques et chimiques. Les résultats déjà obtenus ont été transmis aux riverains qui en ont fait la demande.

Les études initiales ont été réglées par l'aménageur et tout le complément reste, pour l'instant, à la charge de la commune. Lors de la rétrocession à l'Office Foncier Solidaire, celui-ci remboursera à la commune tous les frais qu'elle aura engagés.

Le coordinateur du projet d'hameaux légers, Xavier Gisserot, recevra les riverains le lundi 28 mai en mairie pour leur expliquer toute la démarche.

• Projet d'acquisition impasse Park ar Louëdec

Le conseil municipal approuve l'acquisition d'une bande de terrain issue de la parcelle B127 longeant la route D788, Impasse Park ar Louëdec pour y aménager une piste cyclable.

• Information mobilités, sécurité routière

• La commune a sollicité une subvention d'un montant de 500 € de la Direction départementale des territoires et de la mer pour l'acquisition d'un radar pédagogique.

• Un aménagement va être réalisé autour de l'école dans le but de sécuriser l'entrée rue de Kertanguy. Les zones 30 vont être matérialisées. Une traversée piétonne reliera la sortie du nouveau lotissement à l'ouverture créée dans le talus. Des coussins berlinois seront installés, il y en aura deux en quinconce dans l'alignement du passage piéton et un plus bas en voie centrale. La priorité sera donnée aux véhicules qui montent avec effet chicane en profitant de l'entrée du cimetière. Des plots blancs J11, un marquage au sol et des panneaux indiquant les priorités seront installés.

• Subventions 2025 aux associations

Le conseil municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2025 :

Associations communales

Scot Bonnet	200 €
Anouna	200 €
Croix blanche	200 €
Société de chasse	210 €
Amicale retraités	500 €
Danses bretonnes	500 €
Ken'anim	2 000 €
ALK	2 160 €
Stade kénéanais	2 500 €
Amicale employés communaux	3 202 €
TOTAL ASSOCIATIONS COMMUNALES	11 672 €

Associations extérieures

Eau et rivières	45 €
En avant les petits loups	50 €
La Pierre Le Bigaut	50 €
AC Trégor	75 €
Protection civile	136 €
Comice agricole Perros	300 €
Prévision voyages scolaire	1 000 €
TOTAL ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES	1 656 €

Associations sociales

France Adot	65 €
CIDFF 22	75 €
Croix rouge	75 €
Resto du Cœur	100 €
Banque Alimentaire	2 094 €
TOTAL ASSOCIATIONS SOCIALES	2 409 €

Autres associations

Alcool assistance	50 €
Ti ar vro culture bretonne	50 €
GDS 22 – frelons	60 €
ADBS Perros-Guirec donneurs de sang	75 €
TOTAL AUTRES ASSOCIATIONS	235 €

TOTAL ANNUEL TOUTES SUBVENTIONS	15 972 €
--	-----------------

20 // Résumés des conseils municipaux

- Monsieur le maire a rencontré les riverains de la rue de la Chapelle St-Méen, les résidents de la rue Covenant An Dour et les habitants des résidences attenantes. La voirie va être limitée à 30km/h par arrêté municipal. Un marquage au sol et des aménagements aux carrefours sont prévus. La gestion des eaux pluviales sera revue.
- L'expérimentation résidence de Pors Ty Olu a été retirée à la demande des riverains, celle-ci permettait de ralentir les véhicules, par l'installation d'un STOP à l'entrée de la résidence.

- Christian Dagorn informe que suite à la mise en place d'une expérimentation avenue de la Mairie, la commune fait face à quelques incivilités, il y a notamment un car scolaire qui descend tout droit en sens interdit au lieu de passer par la contre allée. Monsieur le maire informe que la commune attend l'installation d'un compteur pour pouvoir mesurer l'effet de cette installation censée ralentir la circulation. Une réunion avec les riverains sera organisée pour leur faire part des résultats obtenus.

- LTC met en place une nouvelle navette de 22 places, le Fou de Bassan à partir du 5 juillet en mode expérimental pour 2 mois en complément du Macareux. Elle partira de Saint-Quay-Perros (arrêt de Kerliviec) jusqu'à Trévou-Tréguignec (arrêt du Royau), passera par les bourgs de Saint-Quay-Perros, Louannec, Kermaria-Sulard, Trélévern et Trévou-Tréguignec. Il est prévu un cadencement toutes les heures dans chaque sens entre 10h et 19h, le tarif sera de 1,50 € (comme le Macareux) avec toujours la gratuité pour les élèves en possession de leur carte de transport scolaire annuelle.

- M. le maire explique que l'intérêt de l'aménagement du parking de la salle Y. Guégan n'est pas seulement lié aux emplacements mais aussi à l'accessibilité de la salle. Christian Dagorn explique que la salle est accessible PMR par l'entrée principale et désormais également par la salle Monique Legrand. M. le maire précise que l'accessibilité au niveau de l'entrée principale commençait à être difficile en raison d'un affaissement sous la dalle. L'entreprise a donc effectué une reprise de la bande de bitume à cet endroit. La place PMR n'était plus réglementaire du fait d'un dévers trop important.

• Utilisation des salles communales pour listes candidates aux élections municipales de Saint-Quay-Perros

Le conseil municipal accepte de mettre à disposition des différents candidats ou leurs représentants, des salles municipales pour l'organisation des réunions politiques dans le cadre des élections municipales à Saint-Quay-Perros et précise que cette mise à disposition s'établira de la manière suivante :

- La commune met à disposition des partis politiques et candidats politiques les salles municipales à titre gratuit pour préparer les élections municipales de la commune qui auront lieu en mars 2026.
- Les salles sont mises à disposition dans la limite des dates disponibles établies selon le calendrier de réservation pour chaque salle et dans les heures d'ouverture.
- Aucun matériel de vidéoprojection ne sera fourni.
- Pour réserver une salle, il faudra adresser une demande écrite au maire ou par courriel à la mairie. Aucune réservation ne sera effectuée par téléphone.
- Au cas où plusieurs demandes de la même salle seraient formulées à la même date, seront pris en compte l'antériorité et le nombre des demandes déjà effectuées.
- Les horaires devront respecter le règlement intérieur des salles qui sont mises à disposition.

Synthèse du conseil municipal du 23 juin 2025

• Arts plastiques année scolaire 2025/2026

Le conseil municipal approuve la reconduction de l'activité Arts Plastiques pour l'année scolaire 2025/2026. Le tarif horaire pour cette activité est de 50 €. Il est prévu 2 x 30 séances, soit 3 000 € réglés par la commune. En contrepartie, les familles règlent une cotisation à la commune en fonction du quotient familial ;

- 155 € si QF est > 1000.
- 105 € si QF est compris entre 700 et 1000.
- 55 € si QF est < 700.

• Tarifs cantine et garderie année scolaire 2025/2026

- Tarifs cantine :

Repas enfants	TARIFS
QF≤700 €/mois	0,8 €
700<QF<1000 €/mois	1 €
QF≥1000 €/mois	3,10 €
Repas adultes	4,10 €
Repas des aîné-es	6,20 €

- Tarifs goûters et garderie :

Goûter + 1h15 de garderie : de 16h15 à 17h30

	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Famille 3 enfants
QF1 (≤700)	1 €	1,60 €	2,10 €
700<QF2<1000	1,50 €	2,20 €	2,70 €
QF3 ≥ 1000	1,70 €	2,80 €	3,60 €

Goûter + 2h de garderie : de 16h15 à 18h30

	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Famille 3 enfants
QF1 (≤700)	1,70 €	2,80 €	3,60 €
700<QF2<1000	2,35 €	3,70 €	4,65 €
QF3 ≥ 1000	2,65 €	4,30 €	5,55 €

Cas particulier

L'enfant prend seulement le goûter, et part à 16h30 : dans ce cas, pas d'application du QF, mais du tarif suivant : 1 enfant : 0,70 €, 2 enfants : 1,20 € et 3 enfants : 1,50 €.

• Étude surveillée 2025/2026

Monsieur le maire informe l'assemblée que l'enseignante qui assure l'étude surveillée a fait valoir ses droits à la retraite pour la fin de l'année scolaire. Il est donc nécessaire de pourvoir à son remplacement afin de garantir la poursuite de l'étude surveillée car il s'agit d'un service rendu aux familles mais surtout aux enfants.

• Tarifs communaux 2026

Cimetières

Concessions aux cimetières

15 ans	130 €
30 ans	230 €

Concessions au columbarium

10 ans	410 €
15 ans	550 €
20 ans	680 €
30 ans	960 €

Concessions aux cavurnes

15 ans	120 €
30 ans	210 €

Mur du souvenir

10 ans	50 €
--------	------

Photopies

Photopies N&B

Format A4	0,25 €
Format A3	0,50 €

Photopies Couleurs

Format A4	0,30 €
Format A3	0,60 €

Salle Yves Guégan

SALLES	LOCATION		LOCATION Week-End	
	1 jour de semaine	du vendredi début d'après-midi au dimanche. Etat des lieux à 8 h le lundi	Kénanais	Extérieur
2 salles sans cuisine	235 €	350 €	300 €	480 €
Location occasionnelle 1/2 journée	150 €	200 €		

Couverts + vaisselle

LOCATION 1 jour de semaine

LOCATION Week-End

	Kénanais	Extérieur	Kénanais	Extérieur
1 Kit 50 couverts	50 €	80 €	50 €	80 €
2 Kits 50 couverts	95 €	155 €	95 €	155 €
3 Kits 50 couverts	135 €	225 €	135 €	225 €
4 Kits 50 couverts	170 €	290 €	170 €	290 €

ESTRADE

Jusqu'à 24 m² > 100 €

Jusqu'à 48 m² > 200 €

• Caution : 500 €

• Intervention complémentaire (ménage, vaisselle) : 30 €/h si nécessaire

• Pendant les vacances scolaires les associations kénanaises disposent de la salle Yves Guégan si elle n'est pas louée.

Résumés des conseils municipaux

21

Salle Jean-Baptiste Jacob

Tarifs	
Kénanais	Extérieur
200 €	250 €
240 €	300 €
180 €	200 €
200 €	250 €
100 €	125 €
120 €	150 €

- La caution sera de 1000 € et ne sera rendue qu'après que les frais éventuels de remise en état aient été réglés.
- La salle sera prêtée gratuitement aux associations et individuels kénéanais-e-s pour y organiser des expositions, débats, ciné/débats, ouverts au public.
- La salle ne devra pas accueillir plus de 100 personnes en mode conférence et 75 personnes en mode autour de table.
- La salle n'a pas vocation à accueillir des locations pour des repas. Lorsqu'une réunion envisage une restauration rapide sur place, elle devra d'abord envisager un accord avec le tiers lieu ou la location d'une autre salle disponible de la commune . Les goûters seront autorisés.

- Les salles d'associations sont mises à disposition à titre gracieux pour les activités des associations kénéanaises.
- Les salles sont prêtées aux associations pour des réunions à raison d'une fois par an.
- Salle Monique Legrand : gratuité pour les cafés après obsèques à Saint-Quay-Perros.

- Demande de garantie de prêt Caisse des Dépôts, projet La Rance, Kroas Hent
- Avec 3 contre (Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer et Michel Be-noit) le conseil municipal accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 288 033 €, souscrit par la société La Rance auprès de la Caisse des dépôts et consignations, pour l'acquisition de deux logements sociaux en VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) sise « Résidence Kroas Hent » impasse Le Brandonne à Saint-Quay-Perros.

• Motion en faveur de la desserte TGV du Trégor

Les Trégorrois se souviennent de la longue lutte qu'il a fallu mener pour obtenir l'arrêt du TGV en gare de Plouaret-Trégor (1989-90) puis pour faire réaliser l'électrification de la ligne Plouaret-Lannion (1990-2000). Une foule enthousiaste autour de Jean Taze assista le 30 juin 2000 à l'arrivée du premier TGV officiel en gare de Lannion. Depuis, les années ont passé et la gare de Lannion a vu progresser sa fréquentation dans des proportions remarquables. (+ 52 % entre 2019 et 2023 et plus de 300 000 voyageurs en 2023), tandis que la fréquentation de la gare de Plouaret progresse également fortement. « Quand il y a des trains les Trégorrois les prennent tout comme ceux qui viennent dans le Trégor ».

Une desserte de Lannion en TGV direct, satisfaisante jusqu'à 2023 :

- Hors période d'été (de fin août au début de juillet de l'année suivante) :

- un TGV Paris-Lannion : le vendredi (18h04 – 21h12)
- un TGV Lannion-Paris : le dimanche (18h55 – 22h10)

- En période de plein été (juillet et août) : outre les TGV de « l'hiver », la gare de Lannion bénéficiait d'un aller-retour direct tous les jours de la semaine entre Paris et Lannion.

À l'été 2024 : ça se dégrade. Début juillet, avec l'ensemble des usagers, le Comité de défense a constaté avec stupeur que deux aller-retours TGV entre Lannion et Paris avaient été supprimés : celui du vendredi ainsi que celui du dimanche. La SNCF n'avait donné aucune explication au sujet de cette dégradation concernant les jours de la plus grande fréquentation.

Début 2025 : des courriers pour obtenir les corrections indispensables.

De façon concertée, des courriers ont été adressés fin février à la SNCF par le président de LTC et par le Comité de défense demandant que cette dégradation inacceptable de la desserte en TGV de Lannion soit corrigée dès le 5 juillet 2025 (début de la prochaine période de plein été). A la mi-mai 2025 ni LTC ni le Comité de défense n'avaient reçu de réponse de la SNCF et les informations glanées en simulant des réservations pour le 5 juillet et les jours suivants ne sont pas rassurantes. Les demandes de rétablissement des deux aller-retours ne semblent donc pas prises en compte. Cette desserte quotidienne sans correspondance est pourtant plébiscitée par tous les usagers et est essentielle à l'attractivité économique du Trégor et en particulier à son attractivité touristique estivale.

En mai, le Comité de défense décide de réagir, en se tenant prêt à entamer une 5^{ème} bataille du rail si la SNCF persistait dans son incompréhensible silence. Il lance un plan d'action en plusieurs points : une vaste pétition dans les mairies sur les marchés et en ligne afin de mobiliser la population, une soirée-débat autour du film « Défense de Dérailler » le 27 juin à 18H30 à Plouaret, un rassemblement sur le parvis Jean Taze en gare de Lannion le 4 juillet à 17h, des motions dans les Conseils Municipaux.

« Au moment où le conseil régional et les intercommunalités s'accordent pour accroître le nombre de TER desservant les gares de Lannion et Plouaret, dans le cadre de la transition écologique, tout devrait être mis en œuvre pour développer le service public

des transports par trains. Le Conseil Municipal de Saint-Quay-Perros, à l'unanimité de ses membres, refuse en conséquence les dégradations de la desserte TGV de la gare de Lannion et demande le rétablissement des TGV supprimés ainsi qu'un ajustement fin des correspondances entre tous les TER et les TGV en gares de Plouaret, Guingamp, Saint-Brieuc, Morlaix pour multiplier les opportunités de desserte du Trégor depuis ou vers Brest, Rennes et Paris. »

• Aménagement de la Lande de Balaneyer

Monsieur le maire explique que les premières études chimiques et biologiques effectuées sur le site de la Lande ne sont pas bonnes. La commune est allée au bout de sa démarche en mettant à jour la réelle nature du sol. Elle peut donc prendre une décision éclairée, à savoir, ne pas se substituer à l'aménageur.

Synthèse du conseil municipal du 31 juillet 2025

• Validation du choix de la commission d'Appel d'Offres pour la renaturation de la Coulée verte

Avec 3 voix contre (Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer et Michel Benoit), le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes pour réaliser les travaux de restauration d'un cours d'eau de centre bourg au sein d'une Coulée verte :

Lots	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Lot n° 1 VRD Terrassement ENTREPRISE COLAS	Tranche ferme : 135 576 €	162 692 €
	Tranche optionnelle 1 : 43 993 €	52 791 €
	Tranche optionnelle 2 : 17 390 €	20 868 €
	PSE1 réintervention d'ajustement : 1 750 €	2 100 €
	PSE2 enrobé drainant (TF) : 7 605 €	9 126 €
	PSE3 Terre/pierres (TF) : 6 630 €	7 956 €
	PSE4 Terre/pierres (T01) : 5 015 €	6 018 €
	PSE5 enrobé drainant (T01) : 3 607 €	4 329 €
TOTAL : 221 567 €		265 880 €
Lot n° 2 Aménagements-paysagers ENTREPRISE ID VERDE	Tranche ferme : 48 335.73 €	58 003 €
	PSE1 borne châtaigniers : 652 €	783 €
	PSE2 enherbement spé. berges : 2 854 €	3 425 €
	Tranche optionnelle 1 : 26 128 €	31 354 €
	PES3 bornes châtaigniers : 652 €	783 €
	Tranche optionnelle 2 : 59 397 €	71 277 €
	Tranche optionnelle 3 : 37 420 €	44 903 €
	TOTAL : 175 440 €	210 528 €

• Projet de renaturation de la Coulée verte – Dépose de l'éclairage public

Avec 3 voix contre (Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer et Michel Benoit), le conseil municipal approuve le projet de dépose de l'éclairage public de la Coulée verte présenté par le SDE22 pour un montant estimatif de 1 750 € TTC dont 1 053 € TTC à la charge de la commune.

• Coulée Verte : convention de mutualisation

Avec 3 voix contre (Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer et Michel Benoit) le conseil municipal autorise le maire à signer une convention particulière de mutualisation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de restauration d'un cours d'eau de centre bourg au sein d'une Coulée verte. Coût de la prestation : 9 206 €.

• Point sur la rentrée scolaire 2025-2026

- TPS/PS/MS : 12 PS + 11 MS = 23 élèves à la rentrée (+2 TPS après les vacances de la Toussaint + 2 TPS après les vacances de Noël) avec M^{me} Collet Anne / Atsem : Emmanuelle Le Marrec.
 - GS : 12 élèves le matin avec M^{me} Lucas Delphine (1/2 poste provisoire) Atsem : Valérie Le Grossec. CP : 14 élèves le matin avec M^{me} Guégan Christelle - Aesh : M^{me} Reignier Stéphanie/ M^{me} Le Bouder Laëtitia. L'après-midi - GS/CP : 12 GS + 14 CP = 26 élèves avec M^{me} Guégan Christelle / Atsem : Valérie Le Grossec - Aesh : M^{me} Reignier Stéphanie / M^{me} Le Bouder Laëtitia - CE1/CE2 : 11 CE1 + 11 CE2 = 22 élèves avec M^{me} Bernadac Marie-Pierre
 - CM1/CM2 : 10 CM1 + 11 CM2 = 21 élèves avec M^{me} Lagier Laurence (jusqu'aux vacances de la Toussaint) avec Mederic Launay (à partir du 1^{er} novembre) - Aesh : M^{me} Reignier Stéphanie / M^{me} Le Bouder Laëtitia M^{me} Le cam Aurélie.

Décharge de direction : tous les vendredis, M^{me} Guégan sera remplacée par M^{me} Le Gaouyat Caroline.

Synthèse du conseil municipal du 18 sept. 2025

• Projet de PLUi-H

Avec 3 abstentions (Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer et Michel Benoit) le conseil municipal émet un avis favorable au projet de PLUi-H avec les observations suivantes :

Règlement graphique :

• Zonage et OAP :

- La partie sud de la parcelle BI 27 est concernée par la présence d'une zone humide. Il conviendrait que cet espace ne soit plus zoné en UC2 mais en zone Naturelle N.
- Il conviendrait de modifier le classement A ou N de plusieurs parcelles concernées par des autorisations d'urbanisme récemment délivrées. Il s'agit notamment des parcelles BB 3, BA 55, BL 63, BL 73, BK 261 et BK 262 à classer en zone urbaine UC2.
- L'OAP dénommée « OAP n°22324-1 -Crec'h ar Goff » serait à modifier. Les parcelles cadastrées BA281, BA297, BA299, BA298, BA296, et BA278 seraient à retirer de ce périmètre.

Les parcelles cadastrées BA 278, BA281, BA297, BA299 seraient à zoner en zone urbaine UC2, les parcelles cadastrées BA296 et BA298 en zone agricole A et non 1AU1. En outre, une prescription d'Espace paysager à protéger serait à apposer sur la partie non bâtie (jardin) de la parcelle BA278. L'OAP n°22324-1 ne concerne plus que la parcelle BA162 en gardant le même principe d'aménagement.

• Prescriptions :

- Marge de recul : Faire figurer la marge de recul de la RD788 (continuité Lannion et Louannec).
- Espaces proches du rivage : il convient de supprimer les espaces proches du rivage (EPR) de Perros-Guirec et Louannec qui s'affichent sur la commune de Saint-Quay-Perros.
- Emplacement Réservé : la liste des emplacements réservés est à mettre à jour en supprimant notamment les ER n°4 et n°7 qui sont une reprise du PLU actuellement en vigueur mais qui ne correspondent pas à des projets réels.
- Espaces Paysagers à Protéger : l'évolution de la méthodologie concernant l'identification des EBC (Espaces Boisés Classés) a conduit à la suppression de ces boisements protégés identifiés au PLU en vigueur. Il conviendrait de reporter ces boisements (notamment en bordure du Crugill, allée du manoir de Keringant, parcelles BA 26, BA27,...) en les identifiant en Espaces Paysagers à Protéger.
- Axes d'écoulement : la cartographie relative à la « gestion des eaux pluviales – adduction en eau potable et assainissement collectif » comporte des erreurs sur le sens de certains axes d'écoulement (rue de la salle Yves Guégan par exemple) qu'il conviendrait de corriger.
- Inventaire du patrimoine à protéger : L'inventaire comporte des erreurs (ex : oubli de la ferme de Run Ar Marec (parcelle BI 43), d'une fontaine (BB 334)). L'inventaire mériterait d'être revu sur l'ensemble du territoire communal afin de s'assurer de son exhaustivité et rectifier ces erreurs.

Règlement arrêté le 24.06.2025 :

Modification de la partie « Dispositions générales » comme suit ; Point : 7.2 – Stationnement pour les vélos ; Page 73 :

Catégorie de bâtiments	Seuil minimal de place de stationnement pour véhicules motorisés	Cyclistes visés	Seuil minimal d'emplacements destinés au stationnement sécurisé des vélos
Magasin situé en zone UyC1 et Uym du pôle principal de Lannion et de la commune de St-Quay-Perros	Sans objet	Clientèle	10 % de la capacité du parc de stationnement

Annexes :

- Plan Servitudes d'utilité publique SUP : Supprimer le débord du Périmètre délimité des abords (PDA) car ce dernier n'existe pas juridiquement.
- Liste SUP : il manque la localisation du monument historique de l'Eglise/cimetière/presbytère.

24 // Résumés des conseils municipaux

• Crec'h Min tranche 2 : calendrier programmatique
 Ilot A (résidence Kermarec) : résidence d'appartements, manifestation d'intérêt déposée par la société Kermarec ;
 Ilot B (résidence La Rance) : Une résidence de 11 logements sociaux en un collectif proposée par la Rance ;
 Lots libres : 8 lots libres vont être commercialisés par la SEM-LTA ;
 Ilot C (Lancement du collectif d'habitants pour Habitat Léger) : Accord conclu entre Hameaux-légers et la SEM-LTA pour un hameau de 7 habitats légers. Hameau-léger va lancer une consultation pour réunir les résidents candidats et coordonner la formation du collectif qui sera retenu pour l'installation du hameau. La première réunion publique aura lieu le 11 octobre à partir de 10h. Informations : <https://hameaux-legers.org/projets/sqp>
 La SEM-LTA doit déposer un permis d'aménager d'ici fin novembre 2025 pour une mise en commercialisation au printemps 2026 des lots libres.

• Coulée verte, point d'info - tranche optionnelle

Démarrage des travaux le 22 sept. 2025 pour la tranche ferme et la tranche optionnelle 1 (Parking salle Yves Guégan – boulodrome). L'accès à la salle Yves Guégan, à la banque alimentaire et à la cantine pendant la durée du chantier, ainsi que les accès OM et point de collecte volontaire Verre ont été traités.
 L'intervention sur la partie qui concerne le ruisseau doit être terminée pour novembre 2025 conformément aux règles d'intervention en milieu aquatique.

• Tennis : installation d'un plateau sportif

Monsieur le maire informe qu'un plateau multisport, avec terrain de tennis en gazon synthétique sablé, peut être installé en prolongement de la cour de l'école élémentaire, sur le parking du cimetière, pour remplacer le terrain de tennis qui va être supprimé dans le cadre des travaux d'aménagement de la Coulée verte.
 Le projet prévoit une entrée directement depuis la cour de l'école pour les élèves et une entrée tout public rue de Kertanguy.
 L'entreprise AGORESPACE a fourni une première estimation de ce projet pour une somme de base de 56 500 € HT à laquelle des options de paniers de basket brésiliens et buts brésiliens peuvent être ajoutées.

Pour réaliser ce projet, l'accès et le parking du cimetière doivent être modifiés.

Les élus aux responsabilités en 2026 auront tout le choix de réalisation de cet aménagement sportif et scolaire.

• Achat d'une bande de terrain rue de Kertanguy

Afin de réaliser le projet de plateau multisport rue de Kertanguy, avec 3 abstentions (Josiane Réguer, Gisèle Le Guillouzer et Michel Benoit ; raison de l'abstention : dossier pas suffisamment abouti pour acter l'achat du terrain), le conseil municipal approuve l'acquisition d'une bande de terrain de la parcelle BB 336 d'environ 720 m² et fixe le prix d'achat à 3 € par m².

• Vente d'une bande de terrain communal derrière le cimetière du Presbytère

Le conseil municipal approuve la vente d'une bande de terrain de la parcelle BB287 aux consorts Pedron et fixe le prix de vente à 3 € le m².

• Vente d'une bande de terrain communal avenue de la Mairie

Avec 2 abstentions (Josiane Réguer et Gisèle Le Guillouzer ; raison de l'abstention : ne pas créer une nouvelle entrée voiture avenue de la mairie), le conseil municipal approuve la vente de la parcelle BE181 aux consorts Trabelsi et fixe le prix de vente à 3 € le m².

• Expérimentation avenue de la Mairie

Au vu des résultats de l'analyse du trafic et des vitesses réalisée par l'Unité Sécurité Routière de la DDTM, l'expérimentation Avenue de la Mairie va être retirée. La commune va se rapprocher du CEREMA pour étudier la faisabilité d'un aménagement plus efficace. Le nouvel aménagement sera laissé au choix des élus en responsabilité en 2026.

• Point rentrée scolaire : répartition pédagogique, étude du soir...

Monsieur le maire informe qu'Emmanuelle Le Marrec, ATSEM en maternelle, assure l'étude surveillée le soir de 17h à 18h.

> Rappel de l'organisation de la garderie du soir :

- 16h15/16h45 - goûter
- 16h45/17h - sur la cours
- 17h/18h - étude mais pour les CP uniquement 17h/17h30

Effectifs actuels :

	2025	garderie	dont études	
			17h/17h30	17h30/18h
lundi	8/9	39	16	11
mardi	9/9	39	15	10
jeudi	11/9	39	16	11
vendredi	12/9	30	10	5
lundi	15/9	23	8	6

• Point 11 novembre : cérémonie, remise de médailles, repas des anciens

- Horaire de la cérémonie 11h suivie d'un pot de l'amitié.
- Remise de médaille par le commandant de compagnie de gendarmerie de Lannion Yoann RANTRUA à un Kénanais ayant été présent sur de nombreux théâtres d'opérations (Ex-Yugoslavie, Afghanistan, Sud-Liban, Kosovo, RDC, Tchad, Centrafrique...)
- Remise de médaille à un porte-drapeau de la commune par le Général Gilbert BOTELLA
- Repas des aîné·es offert par la commune, animation musicale

• Subvention exceptionnelle à l'association Jamais Sans Toit en Trégor

Le conseil municipal accepte de verser une subvention exceptionnelle de 245.20 € (122.60 € par enfant ; tarif en vigueur transport scolaire de LTC pour le QF le plus bas) à l'association Jamais Sans Toit en Trégor pour financer les frais de transport de deux élèves.

Résumés des conseils municipaux

25

• Révision des statuts du SDE22

Le conseil municipal approuve le projet de statuts et ses annexes étant précisé que les modifications ne portent que sur le cadre statutaire réécrit. Les compétences transférées ou non par les communes ou EPCI, restent identiques.

Convention amiable de servitude pour le passage d'une infrastructure

Dans le cadre du raccordement à la fibre du lotissement de Crec'h Min, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention amiable de servitude pour le passage d'une infrastructure ; support souterraine en domaine privé communal présentée par Mégalis Bretagne.

Participation financière pour l'organisation de transports spéciaux – LTC

Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention de participation financière pour l'organisation de transports spéciaux avec LTC.

Participation de LTC :

- Transports piscines : LTC prend à sa charge la différence entre le coût du transport et un montant forfaitaire de 25 € TTC (tarif délibéré par le conseil communautaire, susceptible de modification) par séance et par car (aller-retour).
- Transport pédagogiques : LTC prend à sa charge 10 % du coût du transport.

Motion étude RD 788

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve la proposition de motion pour une reprise des études sur la transformation de la RD 788 et demande notamment que les points suivants soient étudiés :

- Traversée de Kerliviec (nord du giratoire) : piétons et cycles
- Traversée de Ker Noël : piétons et cycles
- Traversée de Kroas-Hent-Nevez : piétons et cycles
- Traversée cycles à l'extrémité nord de la commune de Saint-Quay-Perros
- Diminution de la limitation de vitesse au sud du giratoire du Kruguilh en zone commerciale à 50 km/h
- Diminution de la limitation de vitesse sur le tronçon Kruguilh / Pont-Couennec à 80 km/h
- Aménagement conséquent réduisant le nombre de voies et la vitesse au niveau de l'intersection de Ker Noël et permettant les entrées, sorties et traversées de véhicules légers et convois de bateaux sortant des zones d'activités et lieux d'habitation
- Aménagement confortable du tourne-à-gauche au niveau de l'intersection de Kroas-Hent-Nevez
- Reprise du COPIL pour une mise en œuvre dans les plus brefs délais

* *

Sécurité routière à Saint-Quay et avenue de la Mairie



Depuis octobre 2020, des zones 30 ont été instaurées dans le bourg et au niveau de la zone commerciale de Kerlivelc, répondant à des inquiétudes exprimées par les riverains kéananais sur la vitesse de circulation anormalement élevée des véhicules. De plus, la responsabilité du maire pourrait être engagée en cas d'accident.

En effet, les rues de Saint-Quay-Perros ne sont pas prévues pour rouler à 50 km/heure. Celle de l'avenue de la Mairie, assez large et toute droite, avec une perspective profonde, donnerait presque cette impression qu'il est possible de rouler vite, mais ce serait oublier l'augmentation et la diversité des usagers de cette voie.

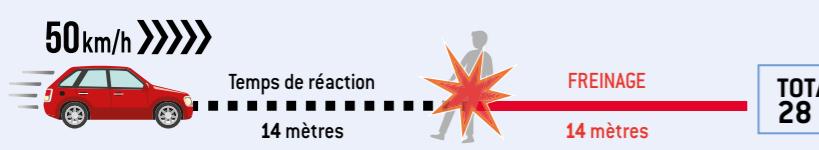
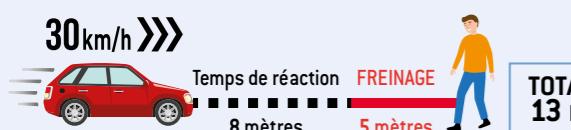
La notion d'espace partagé

Dès 1947, en Angleterre, de nombreuses mesures de sécurité sont initiées mais c'est dans les années 1990, qu'un nouveau concept routier est mis en place, celui « d'espace partagé ». Ce concept s'appuie aussi sur le principe de base de réduire la vitesse de circulation, donnant ainsi la priorité aux plus vulnérables des utilisateurs. En effet, le comportement de l'usager de la route associé à la vitesse, l'alcool, la fatigue, le mauvais entretien des véhicules, la densité du trafic, la mauvaise qualité des infrastructures ou le passage d'animaux, peuvent occasionner des dommages matériels et humains graves voire fatals.

Des mesures prises pour réduire les accidents et leurs conséquences sont étudiées partout dans le monde vu le nombre croissant de la mortalité lié à l'accroissement général du trafic et à la démultiplication des pratiques de circulation. La compréhension des notions de distances d'arrêt et de champ de vision montrent que tendre vers 30 km/h, c'est éviter les obstacles avec plus de facilité et de discernement.

Distances d'arrêt

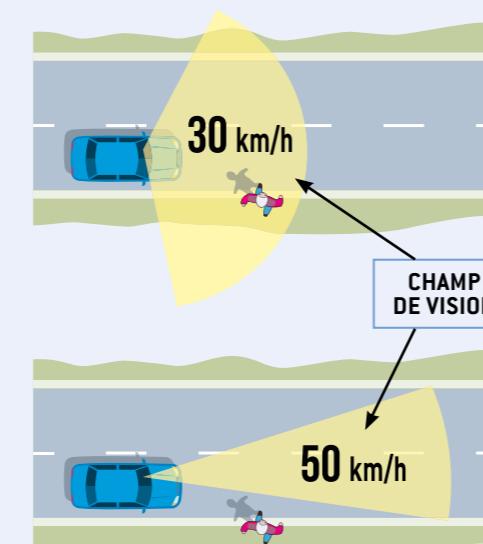
Rouler à vitesse modérée garantit, en cas de freinage effectué en urgence, une distance d'arrêt réduite : ainsi, le choc peut être évité ou, au pire, sa gravité diminuée. La distance d'arrêt est la somme de la distance parcourue d'abord pendant le temps de réaction, puis pendant le freinage (sur le schéma : par temps sec).



Temps de réaction = environ 1 seconde et freinage par temps sec

Le champ de vision

La vision périphérique s'élargit lorsque la vitesse diminue : en modérant sa vitesse, le conducteur repère mieux et anticipe les déplacements des piétons, pour qui, voir et surtout être vu est un gage de sécurité.



En milieu urbain, la vision périphérique est très sollicitée.
Plus on va vite, plus le champ de vision rétrécit.

Presqu'une année d'expérimentation

Depuis 2020, nous coopérons avec l'Unité de Sécurité Routière de la Direction départementale des territoires et de la mer des Côtes d'Armor, via son chargé de mission, avec en particulier des prêts gracieux de radars pédagogiques. Dans l'objectif de réduire la vitesse avenue de la Mairie, nous souhaitions avoir des données chiffrées avant et pendant une expérimentation. Celle-ci se devait d'avoir un coût mesuré (peinture, plots mobiles) et portait sur la possibilité de faire transiter en toute sécurité les cyclistes et piétons, toujours plus nombreux et surtout en période estivale, et sur l'optimisation des places de parking. Une analyse du trafic et des vitesses a donc été menée avenue de la Mairie.

Dans un premier temps, un compteur a été installé du 23 au 30 novembre 2024. Les données sont sans appel : **10% des véhicules respectaient les 30 km/h en allant vers Lannion et seulement 4% en allant vers Perros-Guirec !** Et si 30% roulaient entre 30 et 40 km/h, d'un côté comme de l'autre, **plus de 16% des véhicules, quant à eux, roulaient au-dessus de 50 km/h.** L'expérimentation est donc largement légitime si l'on veut sécuriser cet espace partagé.

Au mois de juillet 2025, un nouveau comptage est mis en œuvre, afin de vérifier quelles sont les tendances de la vitesse sur le parcours en expérimentation. Il n'y eut pas de grandes évolutions dans les chiffres, mais quelques améliorations sensibles. En effet, dans le sens vers Perros, les véhicules sont maintenant 11% à respecter la vitesse réglementaire.

Les schémas ci-contre permettent de visualiser le avant/après et montrent que les aménagements mis en place sont **insuffisants pour réduire vraiment efficacement la vitesse à 30 km/h.**

>>> ET MAINTENANT ?

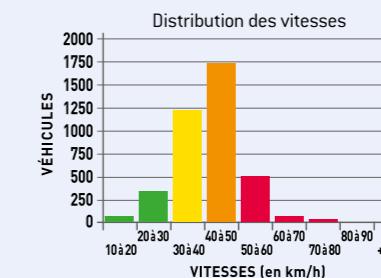
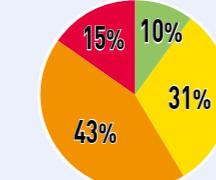
Pendant une année, chacun aura pu changer ses habitudes et expérimenter grandeur nature sa façon de conduire sur l'avenue de la Mairie. Les riverains auront pu voir ce qui convenait ou pas. Le rapport leur a été présenté lors de la réunion du 13 septembre dernier.

Des propositions ont été faites et actées avec les citoyens. L'expérimentation n'ayant pas été concluante, elle nécessite une consultation auprès du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). Cette demande va être faite dans les pro-

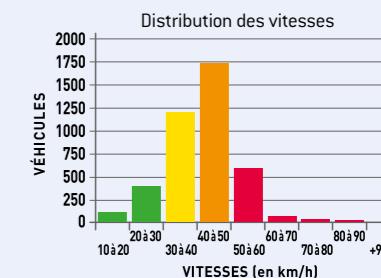
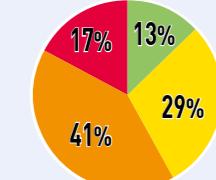
AVANT/PENDANT : LES AMÉNAGEMENTS MIS EN PLACE

> dans le sens vers LANNION

AVANT

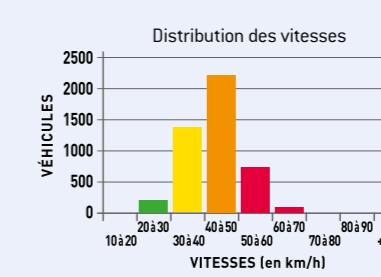
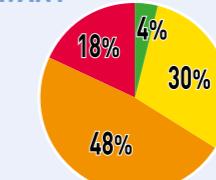


PENDANT

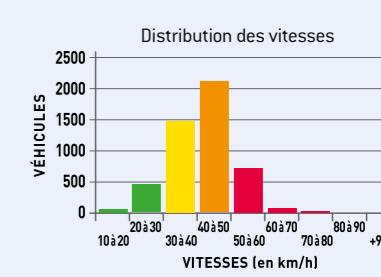
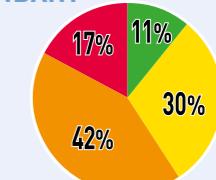


> dans le sens vers PERROS

AVANT



PENDANT



chaines semaines afin de trouver d'autres aménagements plus efficaces. L'expérimentation sera retirée le temps de cette étude. L'installation de plateaux rehaussés à divers endroits de l'avenue est envisagée, elle sera laissée au choix des élus en responsabilité en 2026. L'acquisition de radars pédagogiques est proposée par les élus en charge de la sécurité et celui que nous possédonns en propre, mobile et alimenté par l'énergie solaire sera installé dans un sens puis dans l'autre pour continuer à faire de la prévention.

28 // Bibliothèque

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- > le lundi de 17h à 18h
- > le mercredi et le samedi de 10h à 12h
- ✉ contact : bibli.saintquay@orange.fr

• Une classe de l'école va désormais venir une fois par mois à la bibliothèque. L'occasion pour ces jeunes de découvrir le lieu et peut-être de revenir avec leurs parents plus souvent comme de nombreuses familles le font déjà. La bibli, l'essayer c'est l'adopter !

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE D'AUTOMNE

Voici une belle occasion pour offrir à nos lecteurs de nouveaux ouvrages pour toutes les générations.

Des moments d'évasion pour faire face à l'arrivée de l'hiver et des ciels souvent maussades.

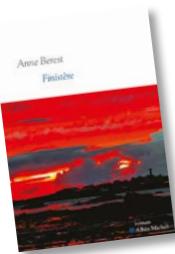
Ci-après quatre ouvrages que nous vous présentons parmi de nombreux achats.



LIVRE JEUNESSE : Pourquoi t'es connue ?

> Vincent Brocville

Une nouvelle collection pour faire connaître aux jeunes lecteurs des artistes de façon amusante et s'intéressant à l'approche créative des œuvres. Deux volumes sont disponibles à la bibliothèque sur Nikki de Saint Phalle et Giuseppe Arcimboldo, des artistes qui séduisent les enfants par l'originalité et la richesse des couleurs de leurs œuvres.



ROMAN : Finistère > Anne Berest

De l'arrière grand-père, fondateur de la coopérative de légumes de Saint-Pol-de-Léon, à l'actrice, quatre générations vont se succéder pour nous faire vivre l'ascension et la vie de cette famille finistérienne. À partir des cahiers de son grand-père et des conversations avec son père, Anne Berest retrace la vie de ces Bretons du 20^{ème} siècle.



ROMAN GRAPHIQUE : La révolution des algues

> Etienne Lecroart et Vincent Doumeizel

La capacité des algues à répondre aux grands défis de notre époque mérite qu'on les regarde de plus près ! Bénéfices écologiques, alimentaires, stockage de carbone, alternative au plastique, bio stimulant agricole... loin de la mauvaise image que l'on en a souvent en Bretagne.



POLICIER : L'épreuve du feu > Donna Leon

Un polar... mais pas que ! Les livres de Donna Leon sont toujours prétextes à nous parler de sujets d'actualité : environnement, sur-tourisme, corruption, éducation... Ce sont aussi de belles promenades dans la ville de Venise où l'art et la gastronomie sont au rendez-vous. S'il y a bien un meurtre, ce n'est jamais dans un bain de sang comme se plaisent à les décrire certains écrivains. On retrouve toujours avec plaisir le commissaire Brunetti, sa famille et ses collègues.

LES NOUVELLES APRÈS L'ÉTÉ

• Cette année encore la bibliothèque organise le Prix des Incorruptibles. La Mairie a donc acheté les 30 livres en compétitions en deux exemplaires, un pour l'école et un pour la bibliothèque. Les enfants pourront avoir un avis éclairé avant le vote !

• Cet été les bénévoles se sont organisés pour ouvrir deux fois par semaine et la fréquentation a été au rendez-vous. Expérience à renouveler s'il y a assez de volontaires !

ÉNIGME La boîte à souvenirs de St-Quay-Perros

RÉPONSE DE L'ÉNIGME DU N° 172

L'île Tomé est devenue la propriété du Conservatoire du littoral en 1997 et, depuis, l'accostage y est interdit. En juillet 2023, elle intègre le périmètre de la réserve naturelle nationale des Sept-Îles avec le plateau des Triagoz, bien que ne faisant pas partie elle-même des Sept-Îles.

Quant à l'origine de son nom, chacun y va de ses hypothèses... Il viendrait de celui de Jacques Thomé de Kéridec, personnage influent de Lannion, qui aurait affirmé l'île au XVII^{ème} siècle, et aurait remplacé son nom, autrefois Taveac ou Taveeg.

Autre hypothèse, en breton, « tomm » signifie chaud, et « tomm eo » (prononcé "tomé" dans le Trégor), il fait chaud.

NOUVELLE ÉNIGME

À quoi donc a servi, dans les temps passés, la maison près du presbytère au 4 impasse de la Fontaine Sainte-Marguerite ?

➔ Réponse au prochain numéro,
avec une nouvelle énigme à résoudre !



Poèmes

de Maurice Le Bec

Le Crapaud

Ancien têtard d'un bel étang
Promu amphibiun beau jour
Il sort de l'engourdissement
En avril, ce mois des amours
Pour perpétuer son espèce
Près des grenouilles, des canards
Témoins des forts moments d'ivresse
Ébats passionnés dans la mare.
Quittant le clan des batraciens
Cahin-caha, il va ramper
Traversant un petit chemin.
Trapu, lourd, décontenance
Courtes pattes, visqueuse peau
Par les sorcières courtisé
Il ne paraît pas vraiment beau
Malgré son doux regard doré.
Il gîte dans un potager
Se cachant sous une salade
Devient l'ami du jardinier
Va chasser la nuit en balade
Pour déguster dans la campagne
Des insectes en quantité
Au matin, sa planque il regagne
Pour un repos dans la journée.
Au jardin, hôte sans parure
Le crapaud, précieux et discret,
Bon serviteur de la nature
Mérite tout notre respect.

L'Idylle

Ils se rencontrèrent un matin
Dans la rosée du chemin
Et dans les fines gouttelettes
Firent un brin de causette;
Il était discret, un peu dolent
Elle chantait constamment;
Ils se voyaient en cachette
Depuis déjà belle lurette
Toujours à la belle saison
Et sous les frondaisons.
Un petit orvet, une jeune rainette
Bien surprenante doublette
S'aimaient d'amour tendre
Près de leur amie, la salamandre.
Fut célébré le mariage
Sans chichis, sans tapage
Au pied d'un merisier
Dans la stricte intimité;
Le magistrat sur une haie
Se nommait monsieur Roitelet.
Elle était toute fluette
Dans sa belle robe verte
Il était beau et sapé
En cet instant de félicité.
Puis ce fut la fête
Et une journée de goguette
Un repas de limaces, de moucherons
Où chantèrent tous les grillons.
Dans l'allégresse, les mariés
S'en allèrent dans la soirée
Rampant et coassant
Vers le royaume des tolérants :
Un éden d'éternelle jeunesse
Où débordait la tendresse.



➔ Vous écrivez des histoires courtes, nouvelles ou poèmes ? Vous avez envie de les partager ?

Envoyez-nous vos textes, faisant entre 4000 (avec une photo ou illustration) et 4500 (sans photo) caractères espaces compris à : communication@mairie-saintquayperros.fr

Histoire courte

29

30 // Vie associative



LA RENTRÉE DES ASSOS

Le forum des associations a eu lieu le samedi 6 septembre dernier. Vingt-et-une associations kénanaises et extérieures y ont participé. Les visiteurs ont pu admirer les magnifiques stands préparés par les bénévoles, avec quelques nouvelles associations cette année comme Polycéra et Solitrégor. Des démonstrations de Qi Gong et de danses bretonnes, accompagnées par quelques morceaux des Couillons de Tomé, ont agrémenté l'après-midi.

➲ La liste des associations ainsi que leurs contacts sont disponibles en mairie ou sur mairie-saintquayperros.fr/associations/.

TRANKILIK



Qi gong et tai-chi à la salle Yves Guégan

L'association Trankilik, dont le nom signifie « tranquille » en breton, célébrera en juin 2026 ses vingt ans d'existence. Depuis sa création, elle propose des cours de **qi gong**, et plus récemment de tai-chi.

• Que sont le qi gong et le tai-chi ?

Ce sont des « arts énergétique corporels ». Le **qi gong** (prononcez “tchi kong”) est une pratique traditionnelle chinoise, fondée sur des mouvements lents, la respiration et la concentration. Il aide à relâcher les tensions, à renforcer l'énergie vitale et à améliorer la souplesse. Accessible à tous, il préserve la santé (prévention des maladies), améliore la qualité de vie (bien-être, épanouissement) et aide à la gestion de la douleur, de la fatigue notamment lors des traitements contre le cancer.

Le **tai-chi**, tai-chi-chuan (ou taijiquan) quant à lui, est un art martial qui se pratique sous forme d'**enchaînements lents, fluides et harmonieux**. C'est une discipline complète qui permet de développer coordination, équilibre, souplesse mais aussi mémoire. Au-delà de l'aspect martial, le tai-chi est reconnu comme une **méditation en mouvement**, ayant le pouvoir d'apaiser l'agitation mentale, ce qui en fait un atout pour la gestion du stress. Ces deux pratiques, complémentaires, permettent d'entretenir le corps et l'esprit avec douceur et régularité, avec des bénéfices sur la santé prouvés par de nombreuses études.

• Pratiques proposées & horaires

> **Qi gong** : le lundi de 17h30 à 18h30 avec Gilles Le Picard ; et le jeudi de 10h30 à 11h30 et de 17h30 à 18h30 avec Pierrick Vallée.

> **Tai-chi** : le jeudi de 18h45 à 19h45 avec Bertrand Gagneux.

Un cours d'essai gratuit est proposé en septembre.

L'adhésion couvre 30 cours par an.

L'Assemblée générale du 12 juin 2025 a marqué le renouvellement du conseil d'administration de Trankilik, composé de 6 membres motivés. La nouvelle équipe va poursuivre l'aventure initiée par Maryvonne Autret.

ATELIER MARIE CURIE

Nos tricoteuses, outre brassières, petits chaussons, gilets, pulls, débardeurs, confectionnent maintenant des sacs au crochet, des housses de petites bouteilles, de téléphones... Tous ces articles sont visibles lors de notre permanence, mais aussi au « Pétrin du port » à Perros-Guirec et, depuis peu, au tiers-lieu de la Maison kénanaise.



La municipalité nous a attribué un box de rangement aménagé dans notre salle Clarisse Lavanant, ce qui nous a permis de faire le tri et de classer nos ouvrages, laines, aiguilles... Nous tricotons également à la demande : pour ce faire, fournir laine et modèle, et nous prenons 5 € par pelote.

Toute l'équipe remercie les nombreux dons de pelotes de laine. Pour celles qui voudraient nous rejoindre, nous nous réunissons les mardis de 13h45 à 16h45, et la cotisation annuelle est de 10 €.

➲ Contact : Monique Meyer (présidente) - 07 57 45 86 29

ATIHRE

Le projet de maison prototype pour Habitat Jeunes en Trégor entre dans sa dernière phase de réalisation. Au cœur du quartier de Pors-Ty-Olu, les membres bénévoles de l'association Atihre ont conçu cet habitat léger et écologique.

Charpentier, architecte, électricien, coordinateurs, ils ont formé des jeunes et des retraité-es volontaires qui les aident depuis l'été 2024 à construire la petite maison en chantiers participatifs. Après plus d'un an de travail, arrive le temps des dernières finitions à l'intérieur, et bientôt des aménagements extérieurs pour un achèvement début 2026.

À l'occasion des Journées nationales de l'habitat léger le 21 septembre, une trentaine de personnes ont visité la maison ainsi que deux tiny houses installées sur la commune. Elles ont partagé leurs questionnements et expériences lors d'échanges conviviaux avec l'équipe d'Atihre et les habitants des tiny, montrant un intérêt grandissant pour ces habitats innovants.

➲ Plus d'infos sur : atihre.fr



Vie associative

31

COMITÉ DE DÉFENSE DE LA RD 788



Comité de défense pour la sécurité sur la RD 788
« Une route agréable et sûre pour toutes les catégories d'usagers »

Rond-point de Ker Noël et voies cyclables : un dossier à finaliser lors du prochain mandat

Il faut bien convenir que le dossier de l'amélioration de la sécurité sur la RD 788, n'a guère progressé au cours des dernières années. Pourtant, et c'est essentiel, tout le monde se retrouve d'accord pour reconnaître que notre

route départementale 788 reste dangereuse, même si elle a connu de nombreuses améliorations depuis son inauguration en avril 1976 (à l'époque, pour aller vite – 110 km/h – on acceptait sans broncher que les accidents de la route tuent chaque année en France près de 18 000 personnes). Ce temps est heureusement révolu !

Cette route reste dangereuse particulièrement au niveau du point noir unanimement reconnu que constitue le carrefour de Ker Noël. De plus, la vitesse encore autorisée (90 km/h) sur la partie « 4 voies » est pour ce carrefour un facteur aggravant.

La RD 788 est aussi particulièrement dangereuse pour les cyclistes et il faudra bien réaliser le plus tôt possible un ensemble de voies cyclables latérales et continues de Lannion à Perros-Guirec, des voies cyclables sur lesquelles toutes les catégories de cyclistes auront envie de rouler.

Pour rappeler au conseil départemental et à LTC les engagements pris et remettre « sur le dessus de la pile » l'aménagement de la RD 788, il faudra que le conseil municipal issu des élections de 2026 se saisisse résolument de ce dossier central pour la vie des habitant(e)s de Saint-Quay-Perros et pour l'ensemble des usagers de la RD 788 qui traversent notre commune (en moyenne 14 000 véhicules par jour).



À notre avis et nous l'avions déjà proposé dès 2021, il faut régler tout d'abord le problème du dangereux carrefour de Ker Noël en y réalisant l'indispensable rond-point qui avait été validé dès 2008 puis confirmé par l'expérimentation du printemps 2023 et ensuite mettre en œuvre le schéma directeur communautaire (LTC) des aménagements cyclables qui a inscrit le tronçon entre Lannion et Perros-Guirec parmi ses priorités. L'aménagement de la route devra aussi prendre en compte la sécurisation des liaisons piétonnes et l'organisation des transports en commun. Et point capital, il faudra aussi avoir la volonté de mettre au point un plan de financement accepté par tous les partenaires réunis au sein du comité de pilotage (Département, LTC, commune de Saint-Quay-Perros et communes voisines associées). On se rappelle que le Département s'est engagé à financer 70% du coût du rond-point. Une réunion du Copil est donc nécessaire avant la fin de cette année 2025 pour la prise en charge des 30% restants. Avec le comité de défense, les Kénanaises et les Kénaïs continueront à suivre ce dossier essentiel pour notre commune avec la plus grande attention.

AMICALE DES RETRAITÉS

Nous étions 70 adhérents pour la reprise des activités mercredi 3 septembre.

Durant tous les mercredis de l'été, pas de répit pour les boulistes, heureux de se retrouver dans une bonne ambiance et d'investir les 4 allées de boules !



Séjour d'une semaine à Lanzarote aux Canaries

L'Amicale a participé au forum des associations, l'occasion d'échanger avec les autres associations et de revoir des connaissances. Le samedi 27 septembre, 42 d'entre nous ont pris la direction de l'aéroport de Nantes pour un séjour d'une semaine à Lanzarote (Les Canaries) en hôtel club et en formule tout inclus. Deux journées d'excursions ont permis de découvrir l'île du nord au sud avec ses paysages lunaires, ses lacs verdoyants, sa vallée des 1000 palmiers, son lac salé souterrain... Un dépassement total et un séjour de repos et d'amitiés. Nos activités proposées tous les mercredis à la salle Yves Guégan de 14 à 18 heures sont : La marche, la belote, le tarot, les boules bretonnes, des jeux divers de sociétés, des goûters et repas et 1 voyage annuel et sorties à la journée.

➲ Contacts adhésions, inscriptions, sorties et voyage : 06 13 67 72 07 ou 06 24 06 49 60

À VOS AGENDAS :

- **Mercredi 5 novembre** : repas dansant avec le traiteur l'Oasis et à l'animation « John », adhérents 30 €, non adhérents 40 €,
- **Mercredi 12 novembre** : Beaujolais nouveau et sa charcuterie,
- **Jeudi 4 décembre** : sortie à l'espace Glenmor de Carhaix « Trois étoiles en scène ». Spectacle suivi d'un déjeuner festif et dansant animé par Cécile et Dominique Moisan, 95 €,
- **Mercredi 10 décembre** : goûter de Noël et de clôture d'une année 2025 riche en rencontres et animations,
- **Mercredi 7 janvier 2026** : reprise des activités, assemblée générale et galette des rois.

32 // Vie associative



L'association KEN'Anim vise à promouvoir, faciliter ou organiser tout événement festif, culturel, sportif, citoyen ou engagé dans une activité environnementale, sur le territoire de la commune de Saint-Quay-Perros et ses alentours limitrophes. Elle joue le rôle de comité d'animation et peut héberger des activités qui n'ont pas de statuts associatifs pour leur laisser le temps de s'organiser et devenir une entité associative ou pour porter un projet ponctuel.

Lors du forum des associations du 6 septembre dernier, vous avez pu retrouver KEN'Anim sur différents stands car cette association se subdivise en 7 sections, qui évoluent chacune à leur rythme, avec des thèmes différents. Chaque section peut proposer de créer des actions ponctuelles et/ou éphémères.

>Contact : 2 avenue de la Mairie, 22700 Saint-Quay-Perros - mail : kenanim.sqp@gmail.com

LA SECTION « FESTIVITÉS », qui est aussi la section mère de l'association, évolue sous différents angles. Elle organise en partie ou intégralement des spectacles, concerts... Son but étant de proposer des spectacles vivants tout au long de l'année afin de générer une

dynamique associative et culturelle éclectique.
Chaque année, nous participons donc activement aux événements de la commune grâce à l'implication des bénévoles assurant l'organisation de l'événement et la tenue de la buvette et/ou restauration.

Nous faisons en sorte d'être le plus autonome financièrement possible mais nous sollicitons également des aides financières : aides à la culture avec le GIP Cafés Cultures ou subventions communales.

Les événements et animations auxquels nous avons participé cette année
(voir retour sur les animations de l'été page 12) :

- > **Musiques et Théâtre sur Place** : fêtes communales place de la Mairie autour de groupes musicaux variés,
- > **Roue libre** : fête communale avec déambulation dans les rues et chemins kénanais – journée sans voiture,
- > **Voyage en Coulée verte** : fête communale proposant divers spectacles : concerts, théâtre, démonstrations...
- > **Le Fest-noz** : fête communale sur plancher co-organisée avec les associations des danses bretonnes, du Stade kénanais,
- > **Les décorations de Noël** : décoration de la commune pour les fêtes de fin d'années avec la mise en œuvre d'un nouveau décor chaque année, grâce à la créativité et la fabrication sobre et efficace de nos papys bricoleurs,
- > **Le vin chaud** : événement ponctuel mis en place pour créer une ambiance conviviale avec partage des gâteaux fabriqués par les habitants et boissons de Noël autour d'un brasero et de la maisonnette kénanaise des lutins du Père Noël.



LA SECTION « CITOYENNE » accueille :

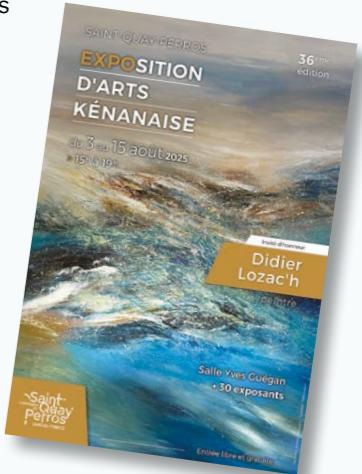
- **Quai commun** : groupe de bénévoles gérant l'organisation et les animations se déroulant dans la Maison kénanaise de façon autonome,
- **La Ken'Adot** : animation ponctuelle aidant, à travers une marche ouverte à toutes et tous et des animations, à informer sur le don d'organes et de moelle osseuse et participant ainsi à sauver des vies.



LA SECTION « MUSIQUE ET CHANT » accueillait jusqu'ici l'**ensemble vocal Anouna**. Celui-ci vient de se créer en association, la section musique et chant est désormais en attente d'un nouveau porteur de projet sur ces thèmes.

LA SECTION « ARTS CRÉATIFS » regroupe actuellement :

- **Les Peintres du Mercredi** qui s'organisent pour pratiquer la peinture, améliorer leurs techniques respectives et réaliser des événements.
- **L'Art floral** : groupe de personnes qui apprennent à confectionner des compositions florales. Elles s'investissent aussi dans la mise en œuvre d'ateliers ponctuels pour les enfants et si besoin elles mettent leur savoir-faire pour fabriquer des compositions qui agrémentent des festivités communales.



LA SECTION « EXPOSITIONS » gère deux événements :

- **L'Exposition d'arts kénanaise** : exposition estivale et vente d'œuvres uniques en peinture, sculpture, arts plastiques, arts graphiques et artisanat, autour d'un invité d'honneur.
- **La Semaine de la Création** : exposition-vente de Noël d'œuvres artisanales.

LA SECTION « SPORTIVE »

En avril dernier, une activité de danse contemporaine a pu se mettre en place avec une quinzaine de participants.

LA SECTION « ENVIRONNEMENT »

Un petit groupe de personnes ramasse les déchets un dimanche par mois sur les bords des voies kénanaises, routes communales, départementales... derrière le slogan "Nos routes ne sont pas des poubelles !"

ART FLORAL

Les 10 cours d'art floral sont programmés de septembre 2025 à juin 2026, un lundi de chaque mois (2 cours dans la journée) de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30, dans la salle Monique Legrand (salle bleue), avec 7 à 8 personnes par cours, et animés par Chantal Thos. Les dates sont : 29 septembre, 13 octobre, 17 novembre, 15 décembre, 12 janvier, 9 février, 9 mars, 30 mars, 4 mai et 8 juin. L'adhésion pour les 10 cours est de : 60 €. Les bouquets ou compositions florales sont effectués essentiellement avec feuillages et fleurs du jardin.

Projets :

- > fleurissement de la nouvelle salle pour les un an de la Maison kénanaise et compositions pour l'Amicale des retraités,
- > 1 ou 2 cours pour les enfants (Noël, Pâques et/ou fête des mères).

>Contact : Monique Grall 06 78 13 91 89 ou Claudie Turlin 06 10 27 44 07



LES PEINTRES DU MERCREDI

Je suis assis sur la plage déserte par les touristes, en cet fin d'été encore lumineuse
Où s'en vont ces voiliers ?

Poussés par le vent, qu'emportent-ils avec eux ?
La nostalgie de nos vacances ?

Une parenthèse ensoleillée loin de nos soucis ?
Souvent symboles d'aventure et de liberté, ces bateaux vont-ils affronter contre vents et marées, des doutes, des épreuves, des défis pour nous offrir d'autres possibilités passionnantes ?

"Le vent se lève, il faut tenter de vivre"

le Cimetière Marin de Paul Valéry

33 // Vie associative

33 // Vie associative

34 // Vie associative

ENSEMBLE VOCAL ANOUNA

Après avoir chanté un concert de l'Épiphanie à l'église de Saint-Quay le 10 janvier, c'est à Ploubezre que l'Ensemble a retrouvé les violistes, flûtiste et percussionnistes de la Ruche Artistique pour proposer un joyeux programme de musique ancienne, le 23 mars. Le 20 juin, c'est à l'église de Pleumeur-Bodou que nous avons fêté la musique, entre chants sacrés, gospels, chansons humoristiques et valses.



À la rentrée, de nouveaux choristes sont venus nous rejoindre, suite à des portes ouvertes et aux forums des associations.

Le 5 octobre, nous avons organisé un après-midi pour remercier la municipalité de nous héberger depuis 10 ans. Trois ensembles étaient invités : les PolySons dont la chef de chœur Soaz Toscer est notre pianiste, la Clé des chants, dirigée par Catherine Doumeng, et Sabor Hispano Americano, dirigé par Mariano Belaunde.

Ce moment s'est terminé autour d'une auberge espagnole.

Le 30 novembre, nous chanterons des chants de Noël traditionnels à l'invitation de l'ALK, lors de son marché de Noël. Puis c'est avec le P'tit Quatuor Vocal que nous redonnerons ce programme au Temple de Perros-Guirec, le 18 janvier. Avant de boucler notre saison d'hiver à Ploubezre pour la JEMA 2026.

Nos répétitions ont lieu dans la salle de musique Clarisse Lavanant : intéressés ou curieux, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

➡ Contact : Danielle Gallais, chef de chœur, au 06 67 26 58 12 ou Jacques-Olivier Calvar, président, au 06 73 86 26 74

DANSES BRETONNES

L'association des danses bretonnes de St-Quay-Perros, active au sein de la commune depuis de nombreuses années, était présente au forum des associations. Des adhérents ont assuré une démonstration entraînant des personnes du public.

Les cours reprendront cette année le 18 septembre et seront dispensés par Michèle Cafaro tous les jeudis soirs de 20h30 à 22h30, dans la salle Yves Guégan. Ils sont ouverts à tous, débutants ou non. Il est possible de venir faire un essai avant de s'inscrire. La cotisation annuelle sera de 28 €.

Cette année, l'association organisera diverses activités : une auberge espagnole pour ses adhérents le 22 novembre, un stage sur l'apprentissage de danses d'un nouveau terroir le 31 janvier, un fest-deiz le 29 mars. D'autres festivités parfois animées par des musiciens comme la galette des rois en janvier, une dégustation de crêpes à l'occasion de la Chandeleur et une soirée festive entre adhérents en fin d'année, seront aussi au programme. Des animations seront également mises en place pendant certaines vacances scolaires permettant aux adhérents de réviser les danses étudiées.

➡ Contact : dansesbretonnesstquayperros@orange.fr

L'AMICALE LAÏQUE KÉNANAISE :

UNE ANNÉE FESTIVE ET SOLIDAIRE S'ANNONCE !



L'Amicale laïque kénanaise est heureuse d'annoncer la reprise de ses animations pour l'année scolaire 2025-2026. Après une rentrée pleine d'énergie, les bénévoles se mobilisent pour proposer à la fois des moments conviviaux et des actions solidaires au service des projets scolaires et de la vie communale.

Au programme des prochains mois :

- **Soirée déguisée halloween le 18 octobre**, pour petits et grands, dans une ambiance festive et mystérieuse. Concours de déguisements et animations sur place.
- **Marché de Noël le 30 novembre** de 9h à 18h, avec une trentaine d'exposants artisans et créateurs, idéal pour préparer les fêtes et soutenir l'artisanat local.
- **Vide ta chambre le 7 décembre**, un rendez vous malin mêlant vide-grenier spécial enfants et bourse aux jouets.

Et ce n'est pas tout ! L'amicale prépare également plusieurs soirées à thèmes pour rythmer l'année, comme **une soirée dansante aux couleurs de l'Écosse et de l'Irlande**, ou encore une **soirée années 80**, avec quizz musical, pour replonger dans l'ambiance rétro. **Des ventes de produits locaux** viendront compléter ces évènements afin de diversifier les actions. Sans oublier, si la logistique et les effectifs volontaires nous le permettent, le **vide-grenier** sur le parking d'Intermarché et enfin la **kermesse le 28 juin**, avec son spectacle et pourquoi pas un repas pour clôturer l'année en beauté !

Rappelons que l'Amicale laïque kénanaise a pour mission de **financer les projets scolaires** des enfants mais aussi de **dynamiser et animer la commune** grâce à des temps forts conviviaux. L'association est ouverte à tous ceux qui souhaitent participer, donner un coup de main ou simplement partager ces beaux moments.

Ensemble, soutenons l'école Albert Jacquard et animons notre commune avec de beaux projets scolaires et festifs !

➡ Contact : amicalelaigue.kenanaise@gmail.com



GYM PILATES LOISIRS

La reprise des cours de gymnastique et de Pilates a eu lieu mi-septembre après le forum des associations où nous avons enregistré un grand nombre d'inscriptions.

- **Cours de gymnastique d'entretien** : Ils consistent en des exercices de cardio, abdos, étirements et relaxation. Ils se déroulent le lundi de 19h à 20h avec Stéphanie et le jeudi de 9h15 à 10h15 avec Patricia. La cotisation annuelle pour 1 cours par semaine est de 80 € et pour 2 cours 120 €.
- **Cours de Pilates** : Ils permettent le développement et le maintien corporel en se basant sur l'équilibre, la respiration et la fluidité des mouvements avec l'utilisation de matériel : ballons, etc. Ils ont lieu le mardi de 11h à 12h et le jeudi de 13h30 à 14h30 avec Stéphanie. La cotisation annuelle pour 1 cours hebdomadaire est de 110 €, pour 2 cours 160 € et pour 1 cours de gym et 1 cours de Pilates 140 €..

Le vendredi 29 mai 2026 nous clôturerons l'année par un repas style « auberge espagnole » avec tous les adhérents.

➡ Contact : Dominique au 02 96 48 84 22 ou gymloisir.kenanaise@laposte.net

Vie associative

35

COURS DE DESSIN ET PEINTURE ADULTES

Marie-Paule Gouny, artiste-peintre, propose depuis plusieurs années de venir dessiner et peindre, découvrir et explorer les différentes techniques dans le cadre d'un cours adultes de 2 heures hebdomadaires. Chacun avance à son rythme à l'aide de thèmes et sujets variés.



Les cours se déroulent dans une salle de la mairie de Saint-Quay-Perros le mercredi de 19h à 21h et le jeudi de 10h à 12h. Le tarif est de 315 € l'année (possibilité de paiement en 3 fois). Il est aussi possible de commencer en cours d'année.

Une exposition collective des artistes de la commune (peinture, aquarelle, art floral...) a lieu fin juin afin de présenter le travail de l'année.

➡ Contact : Marie-Paule mpgouny@yahoo.fr ou 06 83 44 26 60

LA RENTRÉE AU CIK

Le forum des associations a fourni l'occasion aux formateurs du CIK de répondre aux nombreuses questions des visiteurs sur les activités proposées par l'association et de recueillir les adhésions des personnes intéressées. Les cours ont repris au début du mois d'octobre.

➡ Contact : cik22@orange.fr ou 02 96 23 16 95
Site internet : <https://www.cik22.fr>

DANSES ÉCOSSAISES « SCOTS BONNET »

Venez danser avec nous quelques pas de jig, reel (dances rapides) ou strathspey (dances lentes) le mardi à 20h dans la salle Y. Guégan ! Au début les pas et les figures peuvent paraître peu habituelles, mais vous serez vite conquis par le rythme et la musique de ces danses.

L'année s'est terminée fin juin par notre bal avec orchestre : le samedi, un stage animé par Violaine professeur qualifiée accompagnée par Aymeric au piano et Pascaline à la flûte à bec et le soir un bal avec un dîner préparé par les membres des Scots Bonnet. Week-end très convivial avec nos amis de Bretagne et de Grande-Bretagne qui s'est terminé dimanche par une balade à l'Île-Grande, suivie d'un repas au restaurant.

Le vendredi 14 novembre à partir de 20h, nous organiserons un « ceilidh » (bal populaire écossais) ouvert à tous petits et grands avec des danses très faciles et amusantes.

➡ Contact : contact@scots-bonnet.fr
Renseignement : Marie-Laure Barret - 06 20 91 57 25



La biodiversité locale est une source inépuisable de surprises magnifiques et colorées. On protège mieux ce que l'on connaît, apprenons la mer avec POLYCÈRA.

➡ Contact : www.polycera.fr

Projet de renaturation du ruisseau au sein de la Coulée verte



AVANT-PROJET > Vue perspective

Le projet de renaturation du ruisseau au sein de la Coulée verte comporte une grosse partie biodiversité. Cet aménagement intègre une lisière végétale champêtre en bordure ouest, entre la ligne de chênes et les limites de fonds de jardin des habitations du Vallon.

Toute cette rive sera ensauvagée afin de redonner à la faune et la flore un espace de biodiversité intéressant.

Le maître d'œuvre, ARB'OREA, qui a en charge ce dossier, a donc rédigé un cahier des charges sur l'implantation mais surtout listé les espèces nécessaires à un équilibre de biodiversité.



Les arbres

L'intégralité des arbres existants est conservée, le cheminement de l'eau a été adapté pour cela. Les nouveaux arbres plantés seront de type baliveaux, jeunes arbres âgés de 2 à 4 ans en pépinière, dont le tronc est droit et commence à être ramifié. Les essences choisies sont les suivantes :

- **le chêne chevelu** (*Quercus cerris*), plus résistant à la sécheresse et à la chaleur que les chênes existants,
- **l'érable champêtre** (*Acer campestre*), très rustique, apprécié pour son feuillage cuivré en automne,
- **le cornier ou sorbier domestique** (*Cornus domestica*), arbre, fruitier rustique au feuillage décoratif dont les baies sont comestibles. Cet arbre est un atout pour les insectes et les oiseaux.

Le massif végétal nature

Le paysagiste a prévu une répartition équilibrée entre les 10 essences composant les massifs qui habilleront la rive gauche du ruisseau, dans la pente depuis la limite des fonds de jardin de la résidence du Vallon.

- **Noisetier** (*Corylus avellana*)
- **Houx** (*Ilex aquifolium*)
- **Fusain d'Europe** (*Euonymus europaeus*)
- **Charme commun** (*Carpinus betulus*)
- **Cornouiller sauvage** (*Cornus mas*)
- **Aubépine blanche** (*Crataegus monogyna*)
- **Viorne obier** (*Viburnum opulus*)
- **Sureau noir** (*Sambucus nigra*)
- **Sorbier des oiseleurs** (*Sorbus aucuparia*)

L'assemblage de toutes ces essences permet d'offrir une nourriture à la petite faune sauvage qui viendra séjourner voire habiter dans ces massifs : écureuils, oiseaux, petits rongeurs, etc. y trouveront de quoi se cacher, nichier, se nourrir pour le plus grand plaisir des enfants et des passants qui pourront les observer depuis le cheminement aménagé sur la berge d'en face (côté city-stade). Les fleurs fourniront toute la nourriture nécessaire aux insectes pollinisateurs, qui nourriront les oiseaux insectivores.

Zoom sur deux espèces

Le sorbier des oiseleurs

Prenons l'exemple du sorbier des oiseleurs, qui porte si bien son nom, il dispose d'une **très grande valeur écologique**. Dès l'été, cet arbre représente une source de nourriture quasiment illimitée pour les oiseaux grâce à ses baies **orange à rouge vif**. Ses feuilles qui revêtent une teinte orangée à rouge en automne donnent l'impression que ce végétal est en feu ! Une fois mûres, ses baies ont un goût sucré et une texture farineuse, **un vrai délice pour les grives et les étourneaux**.

Au printemps, le sorbier des oiseleurs a aussi beaucoup d'attrait. Une multitude d'**insectes garantit sa pollinisation**, comme les **abeilles**, les guêpes, les mouches et les nombreux coléoptères qui volent tout autour. Les guêpes innocentes attirées par ses **fleurs odorantes riches en nectar** sont un encas très apprécié des **pinsons**. D'autres oiseaux profitent du feuillage dense du sorbier des oiseleurs pour y éléver leurs petits.



Le noisetier

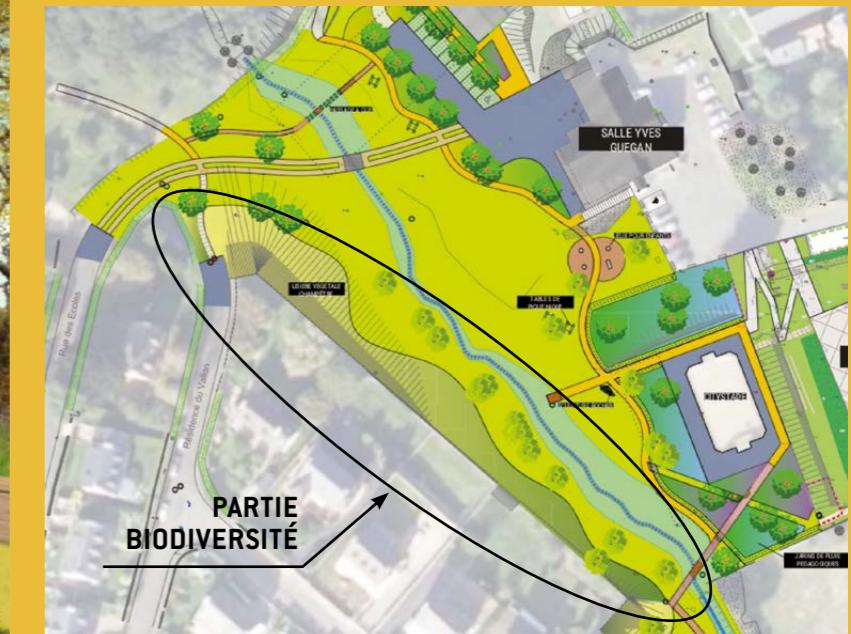
Cet arbuste indigène, largement répandu en Europe, joue un rôle fondamental dans la biodiversité des jardins. Apprécié pour ses noisettes, et pour sa capacité à attirer une faune variée, le noisetier est un véritable allié des jardiniers soucieux de préserver la biodiversité.

Un refuge pour la faune

Le noisetier offre un abri idéal pour de nombreux insectes, oiseaux, et petits mammifères. Ses branches denses et ses feuilles caduques forment un environnement propice à la nidification.

Par exemple, les mésanges et les rouge-gorges utilisent volontiers ses rameaux pour construire leurs nids. De plus, les branches fournitissent une cachette sécurisée pour les petits mammifères comme les hérissons et les écureuils.

Les Chenilles de certains papillons, tels que le Bombyx disparu (*Lymantria dispar*), se nourrissent également des feuilles du noisetier, faisant de cet arbre un élément clé pour la survie de ces insectes. En retour, ces chenilles attirent des oiseaux insectivores, contribuant ainsi à la régulation des populations de ravageurs dans le jardin.



38 // Agenda

OCTOBRE

Mardi 28 octobre

- Réunion publique sur la création d'une boucle d'autococonsommation collective
- > salle J.B. Jacob - 20h



> inscription souhaitée sur <https://urls.fr/XZ6ZTJ>

NOVEMBRE

Samedi 8 et dimanche 9 novembre

- La Maison kénanaise fête ses 1 an d'existence !
 - > samedi : repair spécial jouets le matin, soirée musicale avec petite restauration
 - > dimanche : portes ouvertes du café de 14h à 18h, avec jeux, activités... et première bougie à 16h

Mardi 11 novembre

- Commémoration de l'Armistice de 1918
 - > monument aux morts - 11h



Mardi 11 novembre

- Repas animé des aînés offert par la commune
- > salle Yves Guégan - 12h30



Samedi 15 novembre

- Projection de «Manger pour vivre»
- > salle J.B. Jacob



Dimanche 16 novembre

- Auberge solidaire de la Maison kénanaise - (repas partagé)

DÉCEMBRE

Dimanche 7 décembre

- Opération «Vide ta chambre» de l'Amicale laïque
- > salle Y. Guégan et Maison kénanaise - 9h à 17h



Du dimanche 14 au mardi 23 décembre

- Semaine de la Création
- > salle Yves Guégan - 14h à 18h



Dimanche 28 décembre

- Vin chaud
- > place de la Mairie, cabane du Père Noël - 17h

JANVIER

Mercredi 14 janvier

- Vœux du maire
- > salle Yves Guégan - 18h



Permanences du maire et des adjoints

> Le maire et les adjoints peuvent recevoir les Kénanaises et Kénanais aux heures suivantes, à la mairie :

- Olivier HOUZET - **maire**
tous les jours sauf vendredi, sur rendez-vous
- Gaëlle URVOAS - **1^{ère} adjointe**
chargée de l'administration générale, des finances et du personnel communal
tous les matins, sur rendez-vous
- Marcel LE BOZEC - **2^{ème} adjoint**
chargé des travaux et constructions
tous les matins, sur rendez-vous
- Nolwenn BRIAND - **3^{ème} adjointe**
chargée du lien social et du monde associatif
jeudi ou vendredi matin de 9h30 à 10h30, sur rendez-vous, à domicile ou en mairie
- Christian DAGORN - **4^{ème} adjoint**
chargé de l'urbanisme, des mobilités et voiries
tous les matins, sur rendez-vous

* * *

Infos pratiques \ 39

MAIRIE



Tél. : 02 96 49 80 40
email : contact@mairie-saintquayperros.fr
site : mairie-saintquayperros.fr

facebook.com/saintquayperros

Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
fermée le mercredi et le vendredi après-midi
samedi : 8h30 à 12h

instagram.com/saintquayperros

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS À DOMICILE (LTC)

ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

Veillez à nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.
Le tri sélectif est indispensable au recyclage et à la valorisation des déchets.

ENCOMBRANTS ET FERRAILLES

Dans la limite de 2m³ par foyer, sur inscription au 02 96 05 55 55 ou : info-usagers@lannion-tregor.com. À déposer sur la voie publique la veille.

> Pour les dates des collectes régulières et des encombrants, veuillez consulter le site de LTC : <https://www.lannion-tregor.com/vos-services/dechets/collecte-des-dechets/>

APPORT DES DÉCHETS

DÉCHETERIES

Perros-Guirec (06 72 13 67 75) et Louannec (07 89 55 47 44)

> Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 30 avril, 9h à 12h et 13h30 à 17h30 :

- Perros-Guirec : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi
- Louannec : mardi, jeudi, vendredi et samedi

OBJÈTERIE DE BUHULIEN (02 96 13 34 22 - 07 72 25 54 82)

> Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 30 avril : du lundi au samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h

DÉPANNAGE

SÉCURITÉ DÉPANNAGE GDF : 0 810 433 022

SÉCURITÉ DÉPANNAGE EDF : 0 810 333 122

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

> le lundi de 17h à 18h,
le mercredi et le samedi de 10h à 12h
Contact : bibli.saintquay@orange.fr

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

• 8 impasse Park Lann, Z.A. Croas Hent Nevez

> Standard : 02 96 05 00 12 de 9h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi, et de 9h à 12h le samedi

COLLECTE DON DU SANG

> Lundi 10 novembre, de 14h à 18h15

Salle Rouzic à Perros-Guirec

APPELS D'URGENCE

- SAMU : 15**
- POLICE/GENDARMERIE : 17**
Gendarmerie de Perros-Guirec : 02 96 23 20 17
Commissariat de Lannion : 02 96 46 69 50
- URGENCES POUR SOURDS OU MALENTENDANTS : 114**
Fonctionne en visiophonie, tchat, SMS ou fax.
- CENTRE HOSPITALIER** de Lannion : **02 96 05 71 11**
- POLYCLINIQUE DU TRÉGOR** à Lannion : **02 96 46 65 65**
- AGRI'ÉCOUTE** : **09 69 39 29 19**
- CENTRE ANTI-POISONS À RENNES** : **02 99 59 22 22**
- ENFANCE MALTRAITÉE** : **119**
- FIL SANTÉ JEUNES** : **0 800 235 236**
- PHARMACIES DE GARDE** : **32 37 (0,35 TTC / MIN)**
- SECOURS EN MER CROSS** : **196**
SNSM : **06 75 24 11 99**
- SOS SUICIDE PHÉNIX** : **01 40 44 46 45**
- VIOLENCE FEMME INFO** : **39 19**

PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL

- Chacun·e peut se porter bénévole pour intervenir en cas d'urgence. Il est nécessaire d'être inscrit·e auprès de la Mairie pour intervenir afin de bénéficier d'une assurance.
- En cas de déclenchement du plan, les habitant·es sont invité·es à suivre les informations sur la nature des risques et les consignes locales ou nationales, sur la radio ICI (anciennement France Bleu) au 107.1.

GROUPE MÉDICAL "MÉDIPLURIEL"

- Médecins généralistes, masseur, kinésithérapeute, diététicienne, psychologue, orthoptiste, sophrologue, ostéopathe, orthophonistes, infirmiers, podologue, thérapeute familiale
 - > Standard médical : 02 96 49 10 10
 - > Paramédical : 02 96 49 10 00
de 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi, et de 8h à 12h le samedi
- CABINETS D'INFIRMIERS**
 - Soins à domicile
 - > 1 rue Joseph Campion : 02 96 23 25 37
 - Soins sur place et à domicile
 - > Centre Médipluriel, 86 rue de Kerliviec : 06 31 50 29 89



RETOUR SUR LA Ken'ADOT 2025



La Ken'ADOT : une marche solidaire pour soutenir le don d'organes

Le dimanche 7 septembre, la campagne kénanaise s'est animée sous le pas des 110 marcheurs venus participer à la marche solidaire organisée au profit de l'ADOT 22 (Association pour le Don d'Organes et de Tissus).

À l'issue de cette journée conviviale, un chèque de **881 euros** a été remis à l'association. Une somme qui servira directement à financer ses actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public, afin d'informer et d'encourager chacun à se positionner sur la question du don d'organes.

Les bénévoles mobilisés pour l'organisation se réjouissent de ce succès : "C'est une belle preuve de solidarité."

Au-delà de l'aspect financier, cette marche a été un moment fort de rencontre et de partage, entre habitants, marcheurs passionnés et bénévoles. Dans la verdure des sentiers kénanais, la solidarité a pris tout son sens.

Un grand merci aux bénévoles, aux boulistes, aux artisans et commerçants qui ont fourni les lots et à la cidrerie Tudker.

La journée s'est terminée en musique et en chanson avec les Couillons de Tomé.



Merci
à tous les participants !



Rejoignez-nous !

Ken'ADOT
kenadot@laposte.net
kenadot.fr